



Rapport de durabilité Briqueteries Nelissen 2023-2024



Table des matières

01	Table des matières	2	05	Durabilité	60
02	À propos du rapport de durabilité	6		5.1 Notre approche de la durabilité	62
03	Introduction	8		5.1.1 Développement d'activités durables	62
	3.1 Entretien avec les CEO	10		5.1.2 Approche de la durabilité 2023-2024	63
04	Notre entreprise	18		5.1.3 Organes responsables	72
	4.1 Nelissen en bref	20		5.1.4 Charte Voka de l'entreprise durable – SDG PIONEER	73
	4.1.1 Notre offre	20		5.2 Les parties prenantes et leurs préoccupations	74
	4.1.2 Nos clients	22		5.3 Matrice de matérialité	78
	4.1.3 Nos activités	25		5.4 Efforts en matière de durabilité	81
	4.1.4 Nos chiffres clés	28		5.4.1 Déclaration de politique 2024	81
	4.1.5 Notre engagement constant envers la qualité	34		5.4.2 Stratégie en matière de CO ₂ et projets écologiques	84
	4.2 L'ADN de Nelissen	36		5.4.3 Projets sociaux	97
	4.3 Notre évolution	38	06	L'avenir	100
	4.4 Notre modèle d'entreprise	40		6.1 Intégration et mise en œuvre d'une stratégie durable	102
	4.4.1 Notre stratégie d'entreprise	40		6.2 Engagement en faveur de la dématérialisation	103
	4.4.2 Nos services	42		6.3 Sensibilisation	104
	4.4.3 Nos principaux produits et marques	42		6.4 CO ₂	104
	4.5 Notre contexte	50		6.5 Hydrogène	105
	4.5.1 Chaîne de valeur	50		6.6 Car policy et bornes de recharge publiques	105
	4.5.2 Attention portée à nos collaborateurs, à nos clients et à l'environnement	50			
	4.5.3 Évolutions et changements	55			
	4.6 2023 en bref	58			
	4.6.1 Chiffres financiers	58			





Plan de lecture rapport

À propos du rapport de durabilité 6

Une explication de fond et visuelle du contenu de ce rapport de durabilité et de sa cohérence.

Notre entreprise 18

Que faisons-nous, pourquoi le faisons-nous et comment créons-nous une valeur ajoutée ?

Durabilité 60

Quelle est notre approche de la durabilité et quels efforts avons-nous déployés ?

L'avenir 100

Quelle sera notre approche de la durabilité dans les années à venir et comment allons-nous l'intégrer dans notre stratégie d'entreprise et nos activités opérationnelles ?

Feed-back 107



02 À propos du rapport de durabilité

Déclaration du Conseil d'administration

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons la première édition de notre rapport de durabilité. Il couvre la période de référence du 1er janvier 2023 au 1er août 2024, combine des données financières et des informations sur la durabilité et porte sur N&G Group et Nelissen.

En collaboration avec le comité de direction et l'équipe de management, nous avons élaboré, en 2021 et 2022, une stratégie de durabilité sous la supervision d'Encon, expert indépendant en durabilité. Un processus d'intégration et de mise en œuvre de cette stratégie dans l'organisation, en collaboration avec le comité de direction, est en cours depuis 2024. Ce processus n'était pas encore terminé au moment de la rédaction de ce rapport de durabilité. Nous n'avons omis aucune information spécifique relative à la propriété intellectuelle, au savoir-faire ou aux résultats d'innovations.

En route vers un rapport CSRD

Ce rapport reflète non seulement les efforts que nous déployons, mais aussi la manière dont l'entreprise envisage la durabilité. En effet, nous sommes convaincus que pour créer et préserver une valeur, il est essentiel de trouver un équilibre harmonieux entre les dimensions financière, écologique et sociale. C'est précisément pour cette raison que nous avons décidé de rendre compte de l'exercice 2023 et des sept premiers mois de 2024 dès à présent, même si nous n'y sommes pas encore obligés. Selon la réglementation de la CSRD, un rapport n'est pas obligatoire pour notre entreprise avant 2026 (période de référence 2025). Nous le publions délibérément plus tôt parce que nous sommes convaincus de la valeur ajoutée, et non parce que nous y sommes obligés.

Dans la mesure du possible, nous respectons déjà les directives spécifiques de la CSRD. Afin de répondre pleinement à ces exigences à long terme, une analyse des parties prenantes et une double analyse de la matérialité ont été réalisées au cours du processus stratégique en 2021 et 2022.

Prochaine étape : initiatives liées à la stratégie de durabilité

Dans cette première édition du rapport de durabilité, nous ne rendrons toutefois pas encore compte des efforts déployés à la suite de ces analyses et de la stratégie. En effet, l'intégration et la mise en œuvre ne sont pas encore suffisamment avancées. En tant qu'organisation, nous voulons adopter une approche approfondie et intégrée et nous faire accompagner dans cette démarche. En outre, nous voulons prendre le temps de communiquer d'abord cette approche au sein de notre organisation, car nos propres collaborateurs sont des parties prenantes importantes pour nous. Dès lors, nous rendrons compte de la stratégie de durabilité complète et intégrée en 2025 (période de référence 2024).

Ce rapport a été élaboré, validé pour son exhaustivité et approuvé par le Conseil d'administration le 17 octobre 2024. Nous avons fait preuve de discernement en ce qui concerne la divulgation des plans stratégiques de Briqueteries Nelissen et nous nous sommes assurés que cette divulgation n'entraîne pas de désavantage concurrentiel pour l'entreprise.

« Nous publions déjà notre premier rapport de durabilité parce que nous sommes convaincus de la valeur ajoutée, et non parce que nous y sommes obligés. »



Éditeur

N&G Group, dont le siège statutaire est implanté Kiezelweg 458 - 460, 3620 B-Lanaken (Kesselt)

Portée

N&G Group (numéro d'entreprise 0476.386.497 auprès de la BCE) comprend la société holding opérationnelle Briqueteries Nelissen (numéro d'entreprise 0401.333.639 auprès de la BCE), une société anonyme de droit belge. Les actions ne sont pas cotées en bourse.

Dans le présent rapport, les deux entités sont désignées collectivement sous le nom de « Briqueteries Nelissen » ou simplement « Nelissen ».



Introduction

Une explication de fond et visuelle du **contenu de ce rapport de durabilité et de sa cohérence.**



Nous nous trouvons à un **moment charnière** et notre génération doit veiller à ce que ce mouvement soit couronné de succès.

3.1 Entretien avec les CEO

Trois CEO se trouvent à la tête de Nelissen. L'un d'entre eux se consacre à plein temps à la durabilité, ce qui témoigne de l'importance accordée à ce thème. Carlos Jorissen, Joeri Gevers et Burt Nelissen ne cachent cependant pas que cela s'accompagne de doutes. Place à une discussion.

Nelissen existe depuis plus de 100 ans et est passé du statut d'entreprise familiale à celui d'acteur international. Comment vous assurez-vous de rester pertinents ?

Carlos Jorissen : « Nous avons pris les mesures stratégiques les plus importantes il y a une dizaine d'années, lorsque nous avons succédé à la génération précédente à la tête de l'entreprise. À l'époque, nous avons formulé l'ambition de cibler le marché le plus large possible. Nous sommes présents dans 50 pays aujourd'hui. Cela implique aussi d'être en contact avec un grand nombre de cultures différentes et, par conséquent, d'adapter la gamme. »

« L'innovation est le mot clé. Nous voulons anticiper les tendances et donner le ton. Notre format N70 a été une innovation majeure. Nous l'avons lancé en 2015. Il mesure 24 cm de long sur 7 cm de large, ce qui nécessite moins de matières premières (une brique traditionnelle fait 10 cm de largeur). De plus, il est très esthétique. Notre brique DUBIO en est un autre exemple. Elle crée un effet très spécial avec de faux joints et peut être posée aussi bien horizontalement que verticalement. »

Joeri Gevers : « Nous avons toujours investi dans la croissance et l'innovation. L'évolution vers la dématérialisation s'est opérée au cours des dix dernières années. Une autre évolution a commencé il y a beaucoup plus longtemps. Durant les dernières décennies, nous sommes passés d'une production manuelle à une production semi-automatisée, puis entièrement automatisée. C'est également positif pour le bien-être de nos collaborateurs. »

« Une dernière évolution est celle des solutions globales. Les briques étaient autrefois considérées comme un simple matériau de construction. Aujourd'hui, l'aspect esthétique devient plus important et nous accompagnons un architecte de A à Z, y compris en ce qui concerne l'empreinte de nos produits. »

La croissance est à l'avant-plan chez Nelissen. La durabilité la permettra-t-elle aussi ?

Burt Nelissen : « Tout d'abord, la durabilité est incontournable. Les consommateurs en sont conscients et y prêtent attention lors du processus d'achat. Par ailleurs, il y a des obligations imposées par les pouvoirs publics. Je pense au Green Deal, par lequel la Commission européenne veut rendre le continent plus durable, ou à la réglementation de la CSRD qui oblige les entreprises à divulguer leur stratégie et leur rapport en matière de durabilité. Troisièmement, il y a l'aspect financier. Les banques ne sont plus enclines à financer des entreprises qui ne sont pas durables. Enfin, il y a les collaborateurs qui accordent, eux aussi, une grande importance au bien-être et à la durabilité. »

« Mais ce n'est pas la seule raison qui nous pousse à opter pleinement pour la durabilité. Nous sommes convaincus que, lors de la poursuite du développement de l'entreprise, nous devons tenir compte non seulement des actionnaires, mais aussi des autres parties prenantes. J'entends par là le climat, nos collaborateurs, les habitants du quartier... Nous sommes convaincus qu'une autre approche est nécessaire si l'on veut encore avoir le droit d'exister à l'avenir. »

Joeri Gevers : « Pour prendre les bonnes décisions, nous avons fait un exercice “mission-vision-valeurs” avec les actionnaires. Nous avons consigné le résultat dans une boussole familiale qui nous guide désormais dans nos prises de décision. »



La durabilité peut-elle également permettre de réduire les coûts, créant ainsi une plus grande marge de manœuvre pour des investissements ?

Burt Nelissen : « Absolument. Par exemple, nous avons rénové nos fours et nos salles de séchage. Cet investissement s'est élevé à 50 millions, mais a permis d'améliorer l'efficacité énergétique. L'énergie que nous produisons nous-mêmes et utilisons nous rend d'ailleurs moins dépendants d'autres parties. »

Bien entendu, la durabilité n'est pas la seule évolution sur votre marché. Quelle est sa place par rapport aux autres évolutions ?

Joeri Gevers : « Jusqu'en 2023, il y a eu une nette accélération de la construction, qui a commencé pendant la crise du coronavirus. Entre-temps, la demande a diminué, entre autres

parce que la construction est devenue plus coûteuse aujourd'hui. Cela crée une tension. Nous ne pouvons pas baisser le prix parce que nous avons besoin de ressources pour investir dans la durabilité. Nous partons du principe que nous récolterons les fruits de cette décision, même si c'est à long terme... »

Parlons à présent de votre stratégie et de vos initiatives. Quelle est la place de la durabilité dans vos activités ?

Burt Nelissen : « Nous ne voulons pas nécessairement être des pionniers, mais nous envisageons la durabilité de manière pragmatique et réaliste depuis de nombreuses années. Nous avons commencé en 2005, depuis que nous sommes soumis au système européen d'échange de quotas d'émission (EU ES) qui permet d'échanger des droits d'émission. De ce fait, l'efficacité énergétique a acquis une place plus importante. La réduction de la quantité de matières premières utilisées, appelée “dématérialisation”, a débuté en 2014. Nous devons maintenant passer à la vitesse supérieure. Par ailleurs, nos éco-formats, tels que le N70, représentent environ 9 % de notre chiffre d'affaires. Cette part doit encore augmenter. »

Carlos Jorissen : « Le moment est venu de prendre des initiatives plus importantes. Une brique est en soi un produit durable ; elle dure plus longtemps qu'une maison. Mais il existe encore des possibilités de rendre la production plus durable. C'est un autre axe de travail. »

Burt Nelissen : « En ce qui concerne la production, nous avons effectivement de grands défis à relever. Les émissions issues de nos processus doivent diminuer. Nous pouvons y parvenir en ajustant le mélange de matières premières, ce qui peut entraîner une modification des couleurs des briques. Nous procédons également à l'électrification et étudions comment réduire nos émissions de CO₂ grâce à la combinaison d'hydrogène et d'oxygène. »

Où en est votre stratégie de durabilité ?

Burt Nelissen : « En 2021 et 2022, nous avons lancé notre processus en organisant quelques ateliers. Nous avons mené une enquête auprès des parties prenantes et créé une matrice de matérialité, à partir de laquelle nos priorités sont définies. Il s'agit de nos thèmes liés à la durabilité, sur lesquels nous travaillons parce qu'ils ont le plus grand impact. »

« Actuellement, nous veillons à ce que la stratégie soit connue dans toute l'organisation. Du comité de direction au management et à toutes les équipes opérationnelles. Tout le monde doit être impliqué. Une mise à jour de la stratégie s'avère également nécessaire. Il y aura de nouveaux sujets, un changement de parties prenantes... »

« Il est important que la stratégie de durabilité fasse partie et continue de faire partie de la stratégie d'entreprise. Ce sont deux éléments qui ne peuvent exister l'un sans l'autre. Plusieurs projets ont déjà été mis sur pied dans différents départements, mais ils ne sont pas encore totalement intégrés dans la stratégie. Par conséquent, les informations que nous fournissons dans ce rapport constituent une première étape pour montrer au monde extérieur la direction dans laquelle nous voulons nous développer. »

Quelles initiatives avez-vous lancées récemment ?

Burt Nelissen : « Tout d'abord, nous avons commencé par une feuille de route sur le climat. Nous y avons répertorié des scénarios et identifié des projets que nous mettrons en œuvre dans les années à venir. Nous avons enregistré cette feuille de route auprès de la Science-Based Targets Initiative (SBTi) afin de nous assurer qu'elle est conforme à l'Accord de Paris. »

« Nous avons également installé des panneaux solaires supplémentaires. Par ailleurs, les emballages des palettes sont entièrement recyclables et les déchets des plaquettes de parement sont collectés et revendus, ce qui évite tout gaspillage. Enfin, nous nous engageons à optimiser l'utilisation des matériaux, par exemple dans la production des plaquettes de parement. Nous vendons la partie centrale comme format séparé. De cette façon, rien ne se perd. »

Carlos Jorissen : « En ce qui concerne les produits, nos éco-formats se démarquent. Au printemps, par exemple, nous avons lancé une nouvelle variante de la N70 : la N70/6,5. Par ailleurs, nous essayons d'ajuster le mélange de matières premières de nos briques jaunes. Nous effectuons actuellement des essais avec nos stocks de matières premières afin de savoir si la nouvelle couleur fonctionne et comment elle se présente. »

La durabilité et l'esthétique sont-elles compatibles ?

Carlos Jorissen : « En tout cas, nous mettons tout en œuvre pour qu'elles le soient. Les petits formats sont à la fois durables et esthétiques. Les architectes veulent être créatifs, mais de ce fait, ils ne choisissent pas toujours la solution la plus durable. Dans notre showroom, nous visons à combiner les deux. Nous essayons d'envisager la durabilité d'un point de vue systémique : du développement du produit jusqu'à la vente, en passant par la production. »

Comment votre expertise vous aide-t-elle à prendre les bonnes décisions en matière de durabilité ?

Joeri Gevers : « Nous mettons à profit l'expérience que nous avons acquise dans la production et la vente. Dans le domaine de la vente, il est important de savoir ce qui se passe dans les différents pays. Par exemple, une nouvelle législation est-elle prévue ? Mais il s'agit aussi de détecter de nouvelles tendances. C'est ainsi que nous avons découvert un marché pour la partie centrale des briques en fabriquant des plaquettes de parement. »

« En ce qui concerne la production, une attitude proactive est nécessaire. Nous demandons à nos collègues de la production d'adopter une approche efficace et durable. »



C'est mon rêve de rendre un produit céramique neutre en CO₂. Nous aurions alors un produit avec une longue durée de vie et fabriqué de manière éco-énergétique.

Burt Nelissen

Quelles initiatives souhaitez-vous lancer ou réaliser à l'automne 2024 et en 2025 ?

Burt Nelissen : « J'ai déjà parlé des essais de mélange de matières premières pour la brique jaune. Notre ambition est de réaliser notre première façade avec cette brique en 2025. Par ailleurs, nous voulons stimuler les retours de palettes, ce qui nécessitera une modification de l'emballage. »

« Nous voulons également mettre au point notre rapport de durabilité en 2025. En ce qui concerne les ressources humaines, nous disposons d'une matrice de formation pour chaque collaborateur. Nous voulons y associer les bonnes actions. Nous continuerons également à investir dans les panneaux solaires, même si cela implique de remplacer les anciens toits. En installant des cabines d'aspiration à sec qui respectent la nouvelle norme sur les particules fines, nous prenons soin de la santé de nos collaborateurs. Pour terminer, nous voulons définir des indicateurs clés de performance pour notre dématérialisation et sensibiliser davantage nos équipes commerciales à nos éco-formats. Et bien sûr, nous continuons de travailler à l'intégration des nouveaux projets dans notre stratégie de durabilité. »

Quelle est votre ambition ultime ?

Joeri Gevers : « Nous avons vu cette entreprise passer d'une très petite usine à la société qu'elle est aujourd'hui. Bien entendu, nous voulons pouvoir nous réjouir, dans dix ans, d'une poursuite de la croissance réalisée de manière durable. De plus, nous voulons rester une société familiale et transmettre une entreprise solide à la génération suivante. »

Carlos Jorissen : « La durabilité en est la base. En mettant l'accent mis sur la durabilité, la circularité et l'innovation, nous avons porté l'entreprise à un nouveau niveau en dix ans. Nous voulons aller plus loin. »

Burt Nelissen : « C'est mon rêve de rendre un produit céramique neutre en CO₂. Nous aurons alors un produit avec une longue durée de vie et fabriqué de manière éco-énergétique. Pour réaliser ce rêve, nous devons encore professionnaliser davantage notre entreprise. »

Carlos Jorissen : « Notre génération est confrontée au défi le plus difficile à relever. Pour les générations précédentes, il s'agissait d'augmenter le chiffre d'affaires. La génération suivante sera pleinement engagée dans la durabilité. Nous nous trouvons entre les deux et c'est à nous de faire la transition. Nous sommes vraiment à un moment charnière. »

Joeri Gevers : « C'est précisément la raison pour laquelle nous avons décidé que l'un des trois CEO (Burt Nelissen, ndlr) se consacre à la durabilité. Nous trouvons important qu'il joue un rôle de locomotive. »



C'est précisément la raison pour laquelle nous avons décidé que l'un des trois CEO se consacre à la durabilité.

Joeri Gevers

04

Notre entreprise

Que faisons-nous, pourquoi et comment
créons-nous une **valeur ajoutée** ?



Briques moulées à la main

Autrefois, les briques moulées à la main étaient réellement fabriquées à la main. Aujourd'hui, elles sont produites à l'aide de machines modernes, ce qui rend la production plus efficace et plus ergonomique.

4.1 Nelissen en bref

Nelissen produit des briques et des plaquettes de parement. Nous distribuons également des systèmes d'isolation de façades, du mortier(-colle) et des blocs terre cuite. Depuis sa création en 1921, l'entreprise familiale locale s'est développée en un acteur majeur sur le marché international. Depuis quatre générations, nous proposons des briques de la plus haute qualité. C'est le résultat d'une innovation permanente, tant dans nos méthodes de travail qu'au niveau des produits. Et une histoire de collaboration avec des professionnels de la construction pour mettre sur pied des projets tournés vers l'avenir.

4.1.1 Notre offre

Briques

Nelissen fabrique et vend ses propres briques et en achète également. Nous disposons dès lors d'un **large éventail** et sommes à même de répondre à toutes les demandes, quel que soit le style architectural : classique, moderne et contemporain ou pastoral. Nous proposons ainsi plus de 100 couleurs et 10 formats. Si le client le souhaite, nous allons même plus loin en élaborant une couleur sur mesure pour le projet en question.

Nous sommes connus pour nos **briques moulées à la main**, que nous fabriquons nous-mêmes et qui ont une forme et une couleur uniques. Bien entendu, les techniques ont évolué. Autrefois, nos briques étaient fabriquées à la main. Aujourd'hui, elles sont produites à l'aide de machines modernes, ce qui rend la production plus efficace et plus ergonomique. En imitant parfaitement la méthode de production traditionnelle, nous obtenons cette brique à la forme typique, avec une surface irrégulière, des nuances de couleurs variées et des nervures.

Afin d'élargir notre propre gamme, nous distribuons également des briques avec une finition différente. En tant que distributeur, nous proposons des briques lisses (Wasserstrich) ainsi que des briques avec engobe de Caprice.

Nos briques conviennent à la fois pour **la maçonnerie traditionnelle** et pour les **techniques modernes** comme le collage ou le mortier à joints fins. Les briques proposées dans notre gamme ne sont pas seulement pertinentes et esthétiques : elles sont plus durables que les autres alternatives sur le marché, aussi bien sur le plan de la conception que du processus de production. Les formats plus étroits de la gamme N70 en sont un exemple.

Voir p. 97 pour plus d'informations sur nos éco-formats et nos produits.

Systèmes d'isolation de façades

Nous proposons également aux clients qui souhaitent réduire l'empreinte écologique de leur projet immobilier d'autres solutions pour construire, finir et isoler leur façade. Un exemple est Iso-Façade, une technique de construction éco-énergétique qui consiste à coller des plaquettes de parement sur des panneaux isolants et à les utiliser comme revêtement. Ce système global, qui s'adresse aussi bien aux nouvelles constructions qu'aux rénovations, permet au client d'isoler sa façade et de lui donner un tout nouveau look en une seule opération.

Blocs terre cuite et mortiers

Nous vendons également certains matériaux de construction, tels que des blocs terre cuite, et différents types de mortiers comme le mortier pour joints minces, le mortier de jointoiment, le mortier-colle et le badigeon.



Maçonnerie traditionnelle

Les joints de 10 à 12 mm sont courants dans la maçonnerie traditionnelle, mais d'autres possibilités existent. Le joint peut couvrir jusqu'à 25 % de la façade et détermine donc largement l'aspect de la maçonnerie de celle-ci. Par exemple, une couleur de joint claire fait ressortir la couleur des briques, tandis qu'une couleur de joint foncée donne à la façade un aspect plus sombre. Si le client opte pour le ton sur ton, l'intensité de la couleur de la façade est encore renforcée.

4.1.2 Nos clients

Étant donné que nous sommes actifs à la fois dans le segment **B2B** et **B2C**, notre portefeuille de clients est très large. En effet, il couvre tous les acheteurs potentiels de revêtements en briques pour un projet de rénovation ou de nouvelle construction : particuliers, négociants en matériaux de construction, entreprises, architectes et promoteurs immobiliers. **Les architectes et les promoteurs immobiliers** constituent le principal groupe cible et achètent toujours leurs produits par l'intermédiaire d'un négociant en matériaux de construction. En effet, Nelissen dispose de propres showrooms, mais pas d'un propre canal de vente.



80 %

du chiffre d'affaires total provient
de la Belgique, des Pays-Bas et
du Royaume-Uni

4.1.3 Nos activités

Notre **siège social est situé à Kesselt** (Lanaken). C'est là que se trouve également un **showroom** dynamique qui permet aux clients de se familiariser avec les produits. Nous avons également des showrooms à Drongen et à Marche-en-Famenne. La **production** a lieu sur le site derrière le siège social. L'argile que nous utilisons provient de projets de construction ou est extraite sur le plateau argileux local ou dans des pays voisins.

Nos principaux marchés sont la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, qui représentent ensemble 80 % du chiffre d'affaires total. Par ailleurs, notre entreprise exporte vers 50 pays du monde entier, dont la France, l'Allemagne, la Norvège, la Suède, le Japon et le Moyen-Orient.

50

pays vers lesquels
nous exportons

Siège = showroom = pôle créatif

Depuis 2019, le bâtiment ultramoderne à Kesselt abrite notre nouveau siège social. **Kim Vandebosch**, Commercial Director, nous fait visiter les lieux : « Le siège est évidemment une carte de visite pour un fabricant de produits pour façades comme Nelissen. Il conjugue **créativité, durabilité et innovation**. C'est pourquoi, lors de sa construction, nous avons décidé d'y intégrer également un showroom. Lors de la conception de ce showroom, un lien a été établi avec un musée, permettant aux visiteurs de découvrir la brique en tant qu'objet d'art. Dans le monde réel, mais aussi digital, où les visiteurs peuvent expérimenter les couleurs de briques, les formats, les appareillages, etc. À la fin de la visite, le résultat sur le ou les types de maison choisis est présenté sur un grand écran dans la Brixperience Room. »

« Le bâtiment comporte également des espaces de création pour les concepteurs ainsi que des salles de réunion où les partenaires peuvent travailler avec nous sur des innovations dans le secteur de la construction. De plus, l'extérieur du showroom est le plus bel exemple des qualités de la brique. Un double vitrage spécialement adapté et le collage des briques ont permis de réaliser une façade unique en son genre, constituée de briques flottantes. »

« Lors de la conception et de la construction du nouvel immeuble de bureaux, nous nous sommes pleinement engagés à réduire la consommation d'énergie », poursuit Kim Vandebosch. « Le chauffage, la ventilation, le refroidissement et l'eau chaude nécessitent peu d'énergie. L'énergie dont nous avons encore besoin provient à 18 % de sources vertes. »

Pour terminer, Kim Vandebosch nous présente la Brick Academy. « C'est ici que nous formons nos propres collaborateurs, mais nous y accueillons également d'autres personnes intéressées », ajoute-t-il. « Nous y présentons notre histoire et le déroulement de notre processus de production. C'est notre propre mini-musée. »

Pour en savoir plus sur la Brick Academy, consultez le chapitre « Notre entreprise » (4.5.2).



L'énergie dont nous
avons encore besoin
provient à 18 % de
sources vertes.



Kim Vandebosch

4.1.4 Nos chiffres clés

Briqueteries Nelissen peut produire
185 millions de briques par an.



100+

couleurs



10

formats



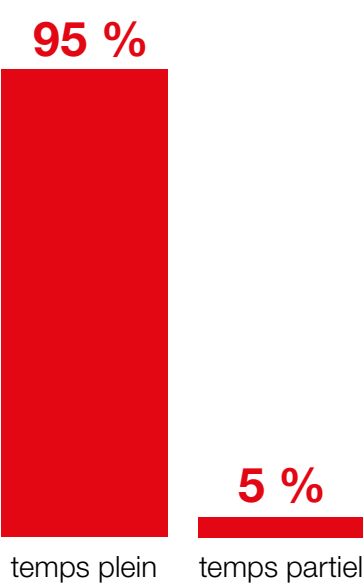
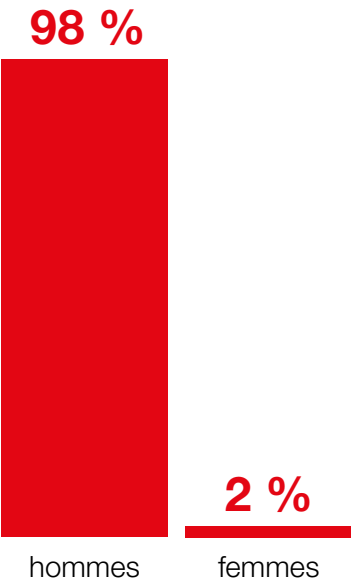
La marque Nelissen, 10 gammes.

Nelissen vend également des blocs terre cuite de Lücking et du mortier de Seifert.

En 2023, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 51 millions d'euros, avec un résultat d'exploitation consolidé de 6,7 millions d'euros.

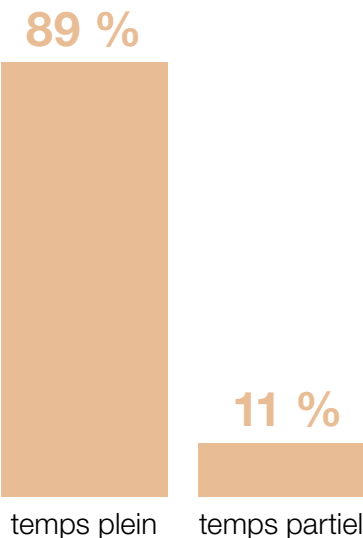
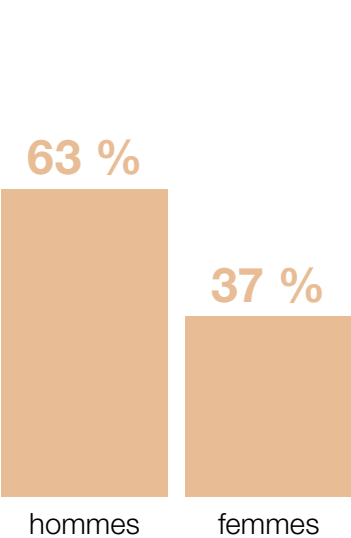
Ouvriers

68 %



Employés

20 %



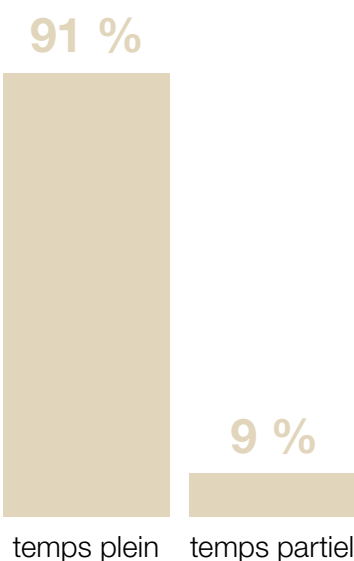
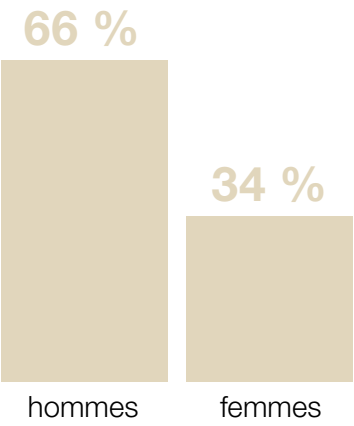
Intérimaires

1 %



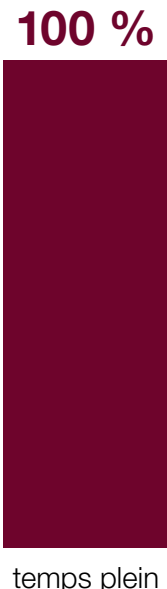
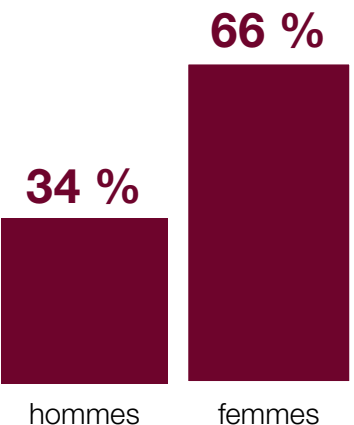
Management

7 %



Direction

1 %



Yontec/Easer

3 %



Ce que nous pensons de nos collaborateurs

- Nous ne proposons que des contrats à durée indéterminée. Pour certaines fonctions, les travailleurs ont d’abord un contrat intérimaire et passent ensuite à un contrat fixe à durée indéterminée au bout de six mois.
- Les travailleurs ont généralement un contrat à temps plein, à moins qu’ils n’optent eux-mêmes pour un emploi à temps partiel. Bien entendu, ils ont la possibilité d’obtenir une réduction temporaire ou permanente de leur temps de travail par le biais du système d’interruption de carrière, et ce, tout en conservant leur contrat à temps plein.
- Pour faire face aux pics d’activité, en particulier au Creative Ceramics Department (CCD) où a lieu le post-traitement des briques, nous avons recours à des intérimaires en fonction de la charge de travail. Le nombre varie d’un mois à l’autre et peut atteindre une quinzaine de travailleurs intérimaires.
- Pour notre service technique, nous avons un contrat avec Yontec et Easer. Les ouvriers qu’ils mettent à notre disposition sont considérés comme notre propre personnel et bénéficient des mêmes conditions et avantages.
- Nous visons une main-d’œuvre locale. Pas moins de 72 % de nos travailleurs habitent dans un rayon de 20 kilomètres autour de l’entreprise.

4.1.5 Notre engagement constant envers la qualité

Nous élargissons et entretenons notre système de gestion de la qualité conformément aux dispositions de la norme **ISO 9001** dans le but d’améliorer en permanence les performances en matière de qualité. Nous avons inclus ce point dans notre déclaration de politique de 2024. Nous nous concentrons sur plusieurs éléments.

- Nous recherchons perpétuellement une **satisfaction optimale du client**.
- Nous visons une **qualité optimale** de nos produits finis.
- Nous optimisons continuellement nos **processus internes**.
- Nous renforçons les **relations** professionnelles entre nos parties prenantes et l’entreprise.
- Nous recherchons en permanence une **structure organisationnelle optimale**, avec des responsabilités et des compétences claires.
- Nous effectuons régulièrement **des contrôles, des audits internes et des évaluations** sur toutes les activités et tous les services susceptibles d’influencer la qualité de nos produits.
- Nous sélectionnons les fournisseurs et les sous-traitants sur la base d’exigences et d’attentes prédéfinies. Nos **évaluations des fournisseurs** sont réalisées à l’aide de l’outil numérique Phronesys, sur la base de critères tels que la qualité des produits, le service, la communication en cas de plaintes, le rapport qualité-prix et l’attention portée à la durabilité.

Les briques issues de notre propre unité de production à Kesselt (Lanaken) ont les certifications suivantes :

- ISO 9001 (qualité)
- ISO 14001 (environnement)
- Factory Production Control (FPC)
- BENOR (le post-traitement de la surface de la brique et sa durabilité ne relèvent pas de la certification BENOR)
- NL BSB
- BUW



4.2 L'ADN de Nelissen

Nelissen est aujourd'hui entre les mains de la quatrième génération. Tous sont des entrepreneurs qui s'appuient sur l'expertise qui sous-tend l'œuvre d'une vie au sein de la famille Nelissen. Au fil des ans, nous avons évolué et grandi de façon significative, grâce à une série de principes fondamentaux sur lesquels nous nous appuyons.

La vision

Nous apportons notre pierre à l'édifice de vos rêves.

La mission

Nous poursuivons l'œuvre de notre vie en misant sur la durabilité et l'innovation. En tant qu'entreprise familiale, nous prenons particulièrement soin de nos collaborateurs, de nos clients et de notre environnement.

Les valeurs

Pour que la culture de travail typique de Nelissen reste vivante, nous nous engageons fermement à respecter ces valeurs.

LES VALEURS



ORIENTÉ VERS L'AVENIR

Nous construisons ensemble un avenir durable.



MODESTE

Nous gardons les deux pieds sur terre.



RECONNAISSANT

Nous nous apprécions mutuellement et nous apprécions notre coopération.



CONSCIENCIEUX

Nous prenons soin des personnes, de la nature et de l'environnement.



CONNECTÉ

Nous sommes une grande famille.



4.3 Notre évolution

1921

Les fondations sont posées

Après la Première Guerre mondiale, le gouvernement belge encourage les industriels à fabriquer des produits susceptibles de faciliter la reconstruction. Pour répondre à cette demande, Alfons Nelissen se lance dans la production de briques en 1921. Briqueteries Nelissen voit le jour à Kesselt. Nous sommes les premiers en Belgique à commercialiser une brique moulée à la main.



Première génération

1930

Nelissen devient un employeur important

Mathieu et Maria Nelissen, représentants de la deuxième génération, prennent la tête de l'entreprise dans les années 1930. En 1937, une usine de production supplémentaire ouvre ses portes à Tirlemont.

L'activité à Kesselt s'intensifie dans les années 1950. Briqueteries Nelissen devient un employeur important. À l'origine, les briques moulées à la main sont séchées sur des séchoirs à l'air libre, avant d'être cuites dans un four Hoffmann. Une activité à forte intensité de main-d'œuvre.



Deuxième génération

1960

Innovation technologique, diversification et premiers pas vers la durabilité

Dans les années 1960, la troisième génération fait son entrée avec Gaston Nelissen ainsi que Gisela et Guido Gevers. Grâce à l'installation du premier four tunnel et du séchoir tunnel, la production n'est plus tributaire des saisons : elle peut désormais se poursuivre tout au long de l'année. De nombreuses innovations suivent au cours des décennies suivantes, des machines de moulage entièrement automatiques à de nouvelles salles de séchage et composeuses et de nouveaux fours tunnels. Ce sont les premiers pas vers une production plus durable. 160 millions de briques sont produites par an.

Une attention est également portée à l'élargissement de la gamme. En 2008, le système Iso-Façade répond à la demande croissante sur le marché de la rénovation et suit la tendance de mettre en œuvre de nouvelles techniques économes en énergie dans le secteur de la construction neuve. L'augmentation de la demande de plaquettes de parement entraîne la création d'un nouveau hall de production équipé de scies industrielles.



Troisième génération

2014

Exportations et poursuite de la durabilité

Les cousins Carlos Jorissen, Burt Nelissen et Joeri Gevers, descendants de la quatrième génération, prennent les commandes en 2014. Sous leur impulsion, l'entreprise continue à mettre l'accent sur l'exportation : nos briques sont disponibles dans le monde entier et notamment en France, en Allemagne, en Norvège, en Suède, au Japon et dans la région du Moyen-Orient.

En 2015, le N70 – un format de brique plus étroit, offrant plusieurs avantages en termes de durabilité (voir plus loin dans ce rapport) – est introduit aux côtés du format de brique classique.

Outre les investissements réalisés pour la production, nous cherchons à accroître l'efficacité grâce au renouvellement des machines de moulage et salles de séchage, ainsi qu'à l'adaptation et la rénovation des fours et machines d'emballage. La capacité maximale de production est ainsi portée à 185 millions de briques par an.

Le nouveau siège, qui comprend également un showroom et la Brick Academy, ouvre ses portes en 2019.



Quatrième génération



+62 %

En 2023, 5 132 heures de formation ont été enregistrées, soit une hausse de 62 % par rapport à 2022.

-10 %

L'utilisation de la N70/6,5 permet de réduire de 10 % le nombre de briques nécessaires par m² par rapport à la WV 65.

4.4 Notre modèle d'entreprise

4.4.1 Notre stratégie d'entreprise

Au début, nous étions une petite entreprise familiale qui, en un siècle, est devenue un acteur majeur sur le marché international. Aujourd'hui, notre quatrième génération d'entrepreneurs continue à développer l'œuvre d'une vie au sein de la famille Nelissen. Grâce à cette longue expérience, nous sommes en mesure d'évaluer avec justesse la manière dont les briques restent une **option à la fois esthétique et pertinente** pour le revêtement de façades. Notre objectif est de proposer la brique la meilleure et la plus innovante. En bref, nous poursuivons notre croissance en conjuguant notre **expérience** avec **le développement de produits, une attention portée à la durabilité et une approche axée sur le service** et en visant à collaborer avec nos clients de la meilleure façon possible. Un point important : en tant qu'entreprise familiale, nous prenons particulièrement soin de nos collaborateurs, de nos clients et de notre environnement.

Priorités stratégiques

Chez Nelissen, nous suivons un certain nombre d'axes stratégiques. Le comité de direction travaille spécifiquement sur ces priorités stratégiques depuis 2024.

Préservation durable de la valeur

Nous visons à rester **à long terme** un **acteur international rentable** en Europe. Des investissements mûrement réfléchis dans l'organisation existante (collaborateurs et moyens) maintiennent la continuité et conduisent à une préservation durable de la valeur.

Création d'une valeur ajoutée durable

En investissant dans **des innovations et des développements tournés vers l'avenir**, avec des risques calculés, nous tendons à créer une valeur ajoutée à long terme.

Organisation durable

Une organisation durable conduit à une entreprise dotée d'une structure dans laquelle la responsabilité et le rôle de chacun sont définis. Il en résulte un cadre clair. Le respect des valeurs familiales et la culture Nelissen conduisent à **un environnement de travail sûr et agréable**. Chaque département s'est mis au travail et a élaboré des points d'action.

Nelissen œuvre au développement d'activités durables depuis de nombreuses années. L'**exercice stratégique** qui le sous-tend est maintenant **terminé**. L'étape suivante consiste à le mettre en œuvre dans l'ensemble de l'organisation, y compris, par exemple, en lançant des projets concrets. La gestion de l'intégration a eu lieu de juin à septembre 2024.

Toutefois, cette stratégie figurera seulement dans le prochain **rapport de durabilité**. Nous faisons ce choix parce que nous trouvons important de commencer par renforcer le soutien au sein de l'entreprise. Par conséquent, nous **communiquerons d'abord en interne**. Les **efforts en matière de durabilité** que vous découvrirez dans les chapitres suivants ont été déployés en **2023** et en **2024**, mais ils ne sont **pas encore liés** à cette nouvelle stratégie.

Bien qu'ils ne soient pas encore directement associés à la nouvelle stratégie, ils s'inscrivent néanmoins indirectement dans notre orientation et nos objectifs plus larges. Ces initiatives ont vu le jour de manière plus organique, à partir de la base.

Vous trouverez plus d'informations sur nos projets et nos efforts au chapitre suivant.

4.4.2 Nos services

D'une part, Nelissen **produit ses propres briques** qui sont vendues par l'intermédiaire de distributeurs. D'autre part, nous **proposons** des marques de nos **partenaires**. Nous offrons également à nos clients d'**autres solutions** pour le revêtement de façades, telles que les systèmes d'isolation de façades, des blocs terre cuite et des mortiers.

La cocréation est extrêmement importante pour nous. Pour les projets plus importants, nous offrons aux architectes, depuis plusieurs années, la possibilité de déterminer eux-mêmes les couleurs d'une brique (dans la limite de nos possibilités de production). Nous sommes également à leur disposition pour développer des solutions spécifiques. Par exemple, notre brique DUBIO est une idée du designer Roel Vandebeek du bureau de design « It's a Roel », basée à Maasmechelen.

Voir p. 45 pour plus d'informations sur la DUBIO.

En outre, nous essayons de jouer proactivement un rôle d'**inspirateur**. Notre showroom est aménagé comme un pôle d'innovation, dans le but de rassembler des professionnels, d'aider les clients à faire des choix plus conscients et de sensibiliser le public au processus de production des briques.

4.4.3 Nos principaux produits et marques

Briques

Nelissen propose une **large gamme** de briques. Par conséquent, nous avons une brique pour chaque style architectural, qu'il soit classique, moderne ou pastoral. La gamme comprend **plus de 100 couleurs**. À la demande de nos clients, nous recherchons également une couleur sur mesure pour leur projet de construction.

Marques propres

Briques moulées à la main

Nous sommes connus pour nos **briques moulées à la main**. Nous les produisons nous-mêmes et elles ont une forme et une couleur uniques. Il y a quelques décennies encore, les briques moulées à la main étaient réellement fabriquées à la main. Aujourd'hui, nous les fabriquons au moyen de machines modernes, ce qui nous permet de produire de manière plus efficace et plus ergonomique. En imitant parfaitement la méthode de production traditionnelle, nous obtenons la brique typique moulée à la main, avec une surface irrégulière, des nuances de couleurs variées et des nervures.



Nous proposons dès lors de propres collections moulées à la main, basées sur la couleur, le look and feel et la finition. Il en résulte une gamme étendue, divisée en plusieurs séries. La série Pastel, par exemple, est composée de teintes douces.

En imitant parfaitement la méthode de production traditionnelle, nous obtenons la brique typique moulée à la main, avec une surface irrégulière, des nuances de couleurs variées et des nervures.

Au total, nous proposons **10 formats**. Ce large choix est important, car le format contribue à définir l'allure d'un projet global. Le rôle du format est également particulièrement important dans le cadre de la durabilité. Les formats N70/4, N70/5 et N70/6,5 sont des exemples de dématérialisation vers laquelle tend l'ensemble du secteur. Ces types de formats permettent de réduire l'utilisation de matières premières et d'énergie, sans compromettre la fonctionnalité et la qualité du produit. Ce n'est donc pas un hasard si nous les appelons « **éco-formats** ».

Vous trouverez plus d'informations sur les éco-formats sur le site
<https://www.brique.be/federation/notre-organisation/3282/charte-sectorielle-eco-formats/>

Plaquettes de parement et demi-briques

Notre gamme complète est également disponible sous forme de **plaquettes de parement ou demi-briques**. Sur demande, des plaquettes et des demi-briques sont découpées dans les briques originales. Elles possèdent dès lors les mêmes caractéristiques et la même qualité que les briques entières. De plus, elles ont l'avantage d'être plus légères et plus faciles à manipuler. Les demi-briques ont 4,5 à 5 cm d'épaisseur (3,5 cm pour la N70) et les plaquettes environ 2 cm.

Les plaquettes de parement sont toujours **collées** avec un mortier-colle spécialement prévu à cet effet. En outre, la faible épaisseur de la plaquette de parement permet de conserver les détails normaux des fenêtres et des portes, ce qui permet d'éviter des coûts d'adaptation élevés lors d'une rénovation ou d'une nouvelle construction. Des plaquettes d'angles spéciales sont d'ailleurs disponibles pour la finition des angles des façades ainsi que des baies de portes et de fenêtres. De ce fait, l'appareillage choisi ne change pas et une finition parfaite est garantie.

Tant les plaquettes de parement que les demi-briques possèdent les mêmes caractéristiques et la même qualité que les briques entières.

D'ailleurs, aucun élément de la brique n'est perdu lors de la production des plaquettes de parement. Le milieu de la brique n'est pas utilisé pour les plaquettes, mais ce déchet redevient un produit utile. En effet, les sections centrales sont utilisées comme matériaux de construction ou comme granulés.

Autre élément important : seul le stock disponible peut être utilisé, sans possibilité de recommander. La technique utilisée pour les demi-briques est similaire, bien qu'elles soient toujours **maçonnées** contre une façade existante. Dans les angles, la façon de procéder est identique à celle des briques entières : on utilise une demi-brique d'angle.

DUBIO

Un dernier propre produit est la **DUBIO**. Ce format, qui a été **conçu par Roel Vandebek**, possède une finition caractéristique. Les faux joints ombrés créent une illusion optique de deux ou trois briques minces empilées. Ce produit offre à l'architecte des options créatives qui se traduisent sur le chantier par un rendement plus élevé et une approche durable.

En effet, la **N70** a servi de base à la DUBIO. Cette brique plate est trois centimètres moins épaisse qu'une brique standard, ce qui laisse plus de place pour l'isolation dans le mur extérieur ou offre plus d'espace habitable.

Cette brique innovante a déjà remporté **plusieurs prix** : outre le Henry Van de Velde Efficiency Award, elle a décroché le Product Innovation Award aux Belgian Building Awards. La DUBIO a également été couronnée du German Design Award, de l'Architecture Design Collection Award et du BLT Built Design Award.

Marques partenaires

Outre nos marques propres, nous distribuons également des briques dotées d'une **finition différente** afin d'élargir notre propre gamme. En tant que distributeur, nous proposons des briques lisses (Wasserstrich) et des briques avec engobe de Caprice.



Capacité de charge élevée

Excellente isolation thermique

Forte isolation acoustique

Ignifuge



© Photo Nelissen : blocs terre cuite Lüking

Systèmes d'isolation de façades

Pour répondre à la demande croissante de produits pour l'isolation et la rénovation, nous proposons le système **Iso-Façade**. La combinaison de l'isolation avec des plaquettes de parement permet de répondre à la demande de rénover des façades avec une isolation. Un système à rainure et languette pratique et une feuillure à gauche et à droite garantissent une isolation parfaite, sans ponts thermiques.

Le produit étant **très facile à utiliser**, tant les bricoleurs que les professionnels peuvent l'installer en un rien de temps. Les plaques sont légères et faciles à couper, sans provoquer d'irritation de la peau.

Grâce à leur **résistance maximale à l'humidité**, les plaques Iso-Façade peuvent même être posées sous le niveau du sol, car elles sont extrêmement résistantes aux champignons et aux micro-organismes.

Blocs terre cuite

En tant que distributeur, nous proposons également des blocs terre cuite, plus précisément de la marque **Lüking**. Ils sont généralement utilisés pour le gros œuvre des murs et des structures porteuses, puis recouverts de plâtre, de plaques de plâtre ou d'un mur extérieur en briques pour une plus belle finition. Leur format et leur poids permettent de maçonner **plus rapidement** et de **réduire la quantité de briques** par mètre carré, ce qui permet d'économiser du temps de travail.

Outre leur capacité de charge élevée, les blocs terre cuite offrent également une **excellente isolation thermique**. Ils sont fabriqués en argile cuite à 950°C. La conductivité thermique élevée ($\lambda_{10, dry(90/90)}$) de 0,24 W/mk pour une épaisseur de 14 cm et même de 0,18 W/mk pour une épaisseur de 19 cm assure une excellente isolation thermique. En hiver, les alvéoles et les pores des blocs terre cuite gardent la chaleur dans la maison, tandis qu'en été, ils procurent de la fraîcheur.

Grâce à une densité de 850 kg/m³, les blocs terre cuite garantissent une **forte isolation acoustique** à l'intérieur du bâtiment et assurent également une bonne protection contre les bruits extérieurs.

De plus, les blocs terre cuite sont **ignifuges**. Ils ne contiennent pas de matières inflammables et sont classés A1 pour les matériaux non combustibles. Toutes les variantes de Lüking sont homologuées CE et certaines sont également certifiées BENOR.

Autres matériaux de construction (mortier de jointoiment, colle, badigeon)

Bien entendu, les projets de construction ne nécessitent pas seulement des briques. C'est pourquoi nous proposons également d'autres matériaux de construction à nos clients.

Mortier de jointoiment

Pour le mortier de jointoiment, nous collaborons avec **Seifert** depuis plus de 15 ans. Cette entreprise belge, qui a été fondée en 1912, est également spécialisée dans la production de plaques de plâtre. Avec plus de 1 000 couleurs dans sa gamme, Seifert est le leader absolu des joints teintés. Les couleurs les plus utilisées sont toujours en stock, ce qui permet aux clients de se mettre à la tâche directement. Un joint de haute qualité et d'une couleur intense est essentiel pour faire ressortir nos briques.

Le mortier de jointoiment est composé de matières premières fines (nettoyées), séché et préparé dans des fours spéciaux. Le produit est mélangé mécaniquement à sec, ce qui garantit une qualité et une couleur uniformes. Résistant à l'eau et exempt de poussière, il convient parfaitement pour jointoyer la maçonnerie, aussi bien pour des constructions neuves que pour des rénovations.

Badigeon

Nous travaillons également avec Seifert pour le badigeon. L'entreprise produit cette **peinture minérale à base de ciment** qui est utilisée depuis des siècles pour la finition des façades, des murs intérieurs et des plafonds. La peinture est appliquée sur une épaisseur de seulement quelques millimètres, créant ainsi une belle structure qui laisse l'ancienne maçonnerie visible et préserve le caractère authentique de la façade.

La respirabilité est le grand avantage du badigeon. De ce fait, il assure une protection contre les intempéries et le vent, et évite également les problèmes qui peuvent apparaître à terme sur une façade totalement étanche.

Mortier à joints fins

Le mortier à joints fins de Seifert est une alternative aux briques de parement collées. La maçonnerie est réalisée de manière traditionnelle avec une truelle, mais les joints ont une épaisseur allant de 4 mm à 8 mm. Après mise en œuvre, le mortier à joints fins présente les mêmes caractéristiques esthétiques que la maçonnerie collée, mais avec une force d'adhérence beaucoup plus élevée que la maçonnerie traditionnelle. Le mortier est appliqué en retrait et éventuellement gratté à la bonne profondeur à l'aide d'un fer à joint, rendant ainsi le rejointoiment superflu. Contrairement aux mortiers-colles, un joint fin peut être mis en œuvre pour les formats de briques très irréguliers.

Mortier-colle

Nous collaborons également avec Seifert pour le mortier-colle. Celui-ci permet de coller les briques, ce qui accroît **l'intensité de la couleur de la brique**. En effet, les joints couvrent 25 % de la surface dans une façade en maçonnerie traditionnelle. Le mortier-colle de Seifert est exempt de poussière et permet de coller des briques absorbantes et non absorbantes avec une hauteur de joint de 3 mm à 6 mm.





4.5 Notre contexte

4.5.1 Chaîne de valeur

Nous sommes actuellement en train de cartographier notre chaîne de valeur. Notre ambition est de la communiquer au début de l'année 2025.

4.5.2 Attention portée à nos collaborateurs, à nos clients et à l'environnement

Chez Nelissen, nous sommes conscients de l'impact que nous avons, en tant que fabricant de briques, sur nos collaborateurs, sur nos clients et sur notre environnement. Nous trouvons dès lors qu'il est important d'impliquer ces parties prenantes dans nos activités et de connaître leur avis.

Collaborateurs

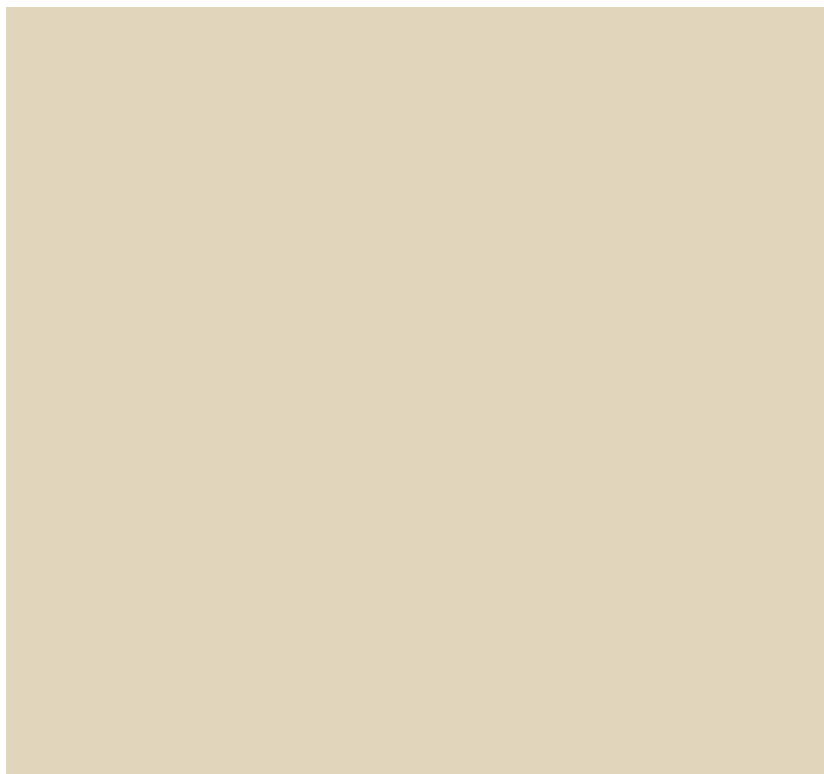
En 2023, nous avons jeté les bases d'une **politique RH durable et innovante**. Bien que notre politique du personnel était moderne et professionnelle depuis un certain temps déjà, différentes initiatives ont contribué à une approche plus stratégique, avec des objectifs clairs à court et à long terme.

L'une de ces initiatives a été l'organisation d'**ateliers consacrés aux valeurs de l'entreprise**. Ces ateliers ont permis aux travailleurs de se familiariser avec les valeurs de notre entreprise familiale, qu'ils ont ensuite transposées sur le lieu de travail. Ils se sont engagés à appliquer et à faire vivre concrètement ces valeurs au sein de leurs équipes et dans toute l'organisation. Nos collaborateurs ont également eu la possibilité de proposer des « thèmes de rêve ». Ces thèmes témoignent de l'intérêt que nous portons à notre personnel et révèlent des points à améliorer, auxquels notre entreprise peut s'atteler.

Nous avons mis en commun ces données et celles des actionnaires pour élaborer une stratégie RH dans laquelle nous soutenons et guidons le travailleur tout au long de son « cycle de vie d'employé ».

Notre **Brick Academy** joue un rôle important à cet effet. Elle est le point de départ des visites de l'entreprise et le lieu où se déroulent des événements, mais elle est avant tout le centre de formation où nos collaborateurs peuvent se recycler en permanence, que ce soit pour des compétences techniques ou des soft skills. En 2023, par exemple, nous avons organisé un recyclage en premiers secours, un entraînement aux entretiens de fonctionnement ainsi que des formations sur la gestion du temps et Microsoft Excel.

Les ateliers ont permis aux travailleurs de se familiariser avec les **valeurs de notre entreprise familiale**, qu'ils ont ensuite transposées sur le lieu de travail.





Nelissen est membre de la Fédération Belge de la Brique et s'est engagé à respecter une charte sectorielle qui place le secteur sur la voie de la neutralité carbone d'ici 2050.

Nelissen a adhéré à l'accord de politique énergétique (EBO), une initiative destinée aux grands consommateurs qui, par leur participation, démontrent qu'ils adoptent une approche responsable de l'énergie.

Clients et riverains

En plus d'accueillir des présentations, des conférences, des réceptions et d'autres événements, la **Brick Academy** fait également office de mini-musée. Les visiteurs y découvrent le processus de production actuel, ce qui leur permet de se faire une idée de nos activités quotidiennes et de tous les aspects de la fabrication d'une brique.

Afin de minimiser l'impact sur le voisinage, nous avons acheté, en 2018, un **camion balai** qui élimine les poussières et les détritres sur nos propres sites ainsi que sur un tronçon de la voie publique (Kiezelweg). Depuis quelque temps déjà, la Kiezelweg en direction de Lanaken est nettoyée jusqu'à l'entrée du village de Kesselt. Nous avons ainsi répondu à la demande d'une riveraine lors d'une enquête publique relative au réaménagement du territoire.

4.5.3 Évolutions et changements

Transition énergétique

La brique présente l'avantage de la longévité et de la circularité. Encore faut-il relever le défi consistant à **améliorer la performance énergétique** de son **processus de production** spécifique – la cuisson. Nous cuisons nos briques dans des fours tunnels fonctionnant au gaz naturel et nous ambitionnons une réduction totale de 42 % de nos émissions de CO₂ d'ici 2030 par rapport à 2022. D'ici 2050, la neutralité climatique doit être une réalité.

Cette réduction résulte non seulement de la transition énergétique, mais aussi, par exemple, de l'introduction des **éco-formats** (qui nécessitent moins de matières premières et d'énergie en raison de leurs dimensions plus étroites) et des investissements dans la récupération de chaleur. L'adaptation du **mélange de matières premières** pour réduire les émissions de CO₂ pendant le processus de cuisson représente notre prochain grand défi, au même titre que l'**électrification** des machines ou le chauffage des fours.

Cette réduction du CO₂ résulte non seulement de la transition énergétique, mais aussi, par exemple, de l'introduction des éco-formats.

Pour ce faire, nous procédons par **étapes**. Dans un premier temps, nous visons à réduire ou minimiser la consommation d'énergie, par exemple en éteignant complètement les installations lorsqu'elles ne sont pas utilisées. Dans un deuxième temps, nous nous tournons vers les énergies renouvelables, un moyen durable de produire de l'énergie, et dans un troisième temps, nous nous attachons à accroître l'efficacité des installations existantes. **L'abandon du gaz naturel** comme source d'énergie marquera l'**aboutissement** de ce processus.

La transition énergétique s'accompagne **de règles et de réglementations environnementales de plus en plus rigoureuses**. Depuis plusieurs années déjà, nous investissons dans nos matières premières, nos processus de production et nos produits afin de satisfaire aux normes d'émission et aux exigences en matière d'efficacité énergétique, telles que le système européen d'échange de quotas d'émission (EU ETS), ce qui entraîne une charge de travail administratif supplémentaire. En outre, les sources d'énergie traditionnelles, telles que le gaz et l'électricité, sont devenues plus coûteuses ces dernières années.

Transition de l'entreprise

Parallèlement à la transition énergétique, nous menons également une transition de l'entreprise. Nous adaptons les **processus de production** pour consommer moins d'énergie. Il en résulte des défis supplémentaires, car nous opérons sur un marché où l'offre est actuellement supérieure à la demande. Dès lors, nous adaptons nos **stratégies de vente** pour attirer des clients soucieux de l'environnement. Nous repensons notre modèle d'entreprise en effectuant la transition d'une briqueterie à une entreprise dotée d'un business model judicieux, axé sur le rendement et les marges.

Transition du marché

La brique reste un produit traditionnel très recherché. En 2023, les producteurs belges ont réalisé un volume de production de 2 172 000 tonnes (murs extérieurs et intérieurs), ce qui représente une **diminution** de 16 % par rapport à 2022 (chiffres : Fédération Belge de la Brique). La brique suit dès lors les tendances du marché. Tant pour les rénovations que les nouvelles constructions, le nombre de permis d'urbanisme a enregistré une baisse de 7 % en 2023 (chiffres : Stabel). Cette diminution est due à la hausse des prix des matériaux et des taux hypothécaires.

Nous constatons néanmoins **une évolution positive pour les briques et les plaquettes de parement plus étroites** ainsi qu'une **demande croissante de produits respectueux de l'environnement**. C'est précisément la raison pour laquelle nous investissons massivement dans le développement d'innovations durables telles que la N70/4, la N70/5 et la N70/6,5. La recherche et le développement restent importants et le resteront à l'avenir.

Pour les fabricants de briques, la durabilité présente des opportunités et des défis. **Des challengers** ont le vent en poupe. **La construction en bois**, par exemple, est bien implantée depuis longtemps dans le nord de l'Europe, en Autriche et en Allemagne, et se développe également en Belgique. Selon les chiffres de WOOD.BE, le centre des connaissances pour l'industrie du bois et de l'ameublement, la construction en bois en Belgique représente une part de marché d'environ 11 % dans les nouvelles constructions et 3 % dans les rénovations.

Transition générationnelle

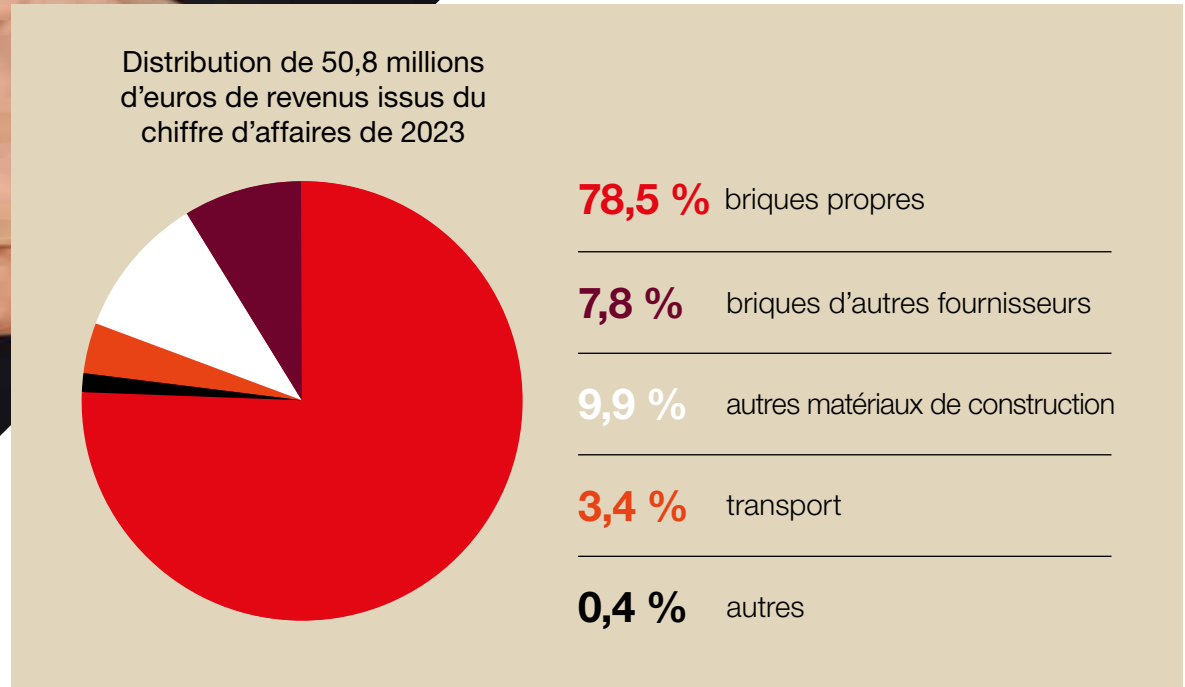
La dernière transition concerne le passage entre les générations. La transmission intergénérationnelle a permis à Nelissen d'accumuler une grande expérience, avec une connaissance approfondie des processus de production, de la dynamique du marché et des activités. Il est essentiel de transmettre efficacement ces connaissances à la nouvelle génération. Un comité de direction, chargé de la gestion des activités quotidiennes, a été mis sur pied à cet effet. Les trois CEO sont responsables de la vision à long terme et se sont vu confier des rôles distincts.

Nous nous entretenons avec la cinquième génération par la voie du conseil de famille. Ils peuvent poser des questions, nous leur faisons part d'idées et ils font entendre leur voix. Ce faisant, nous créons un engagement et ils restent au courant de ce qui se passe dans l'entreprise, tout en acquérant de l'expérience ailleurs.



Nous repensons notre modèle d'entreprise en opérant la transition d'une briqueterie à une entreprise dotée d'un business model judicieux, axé sur le rendement et les marges.



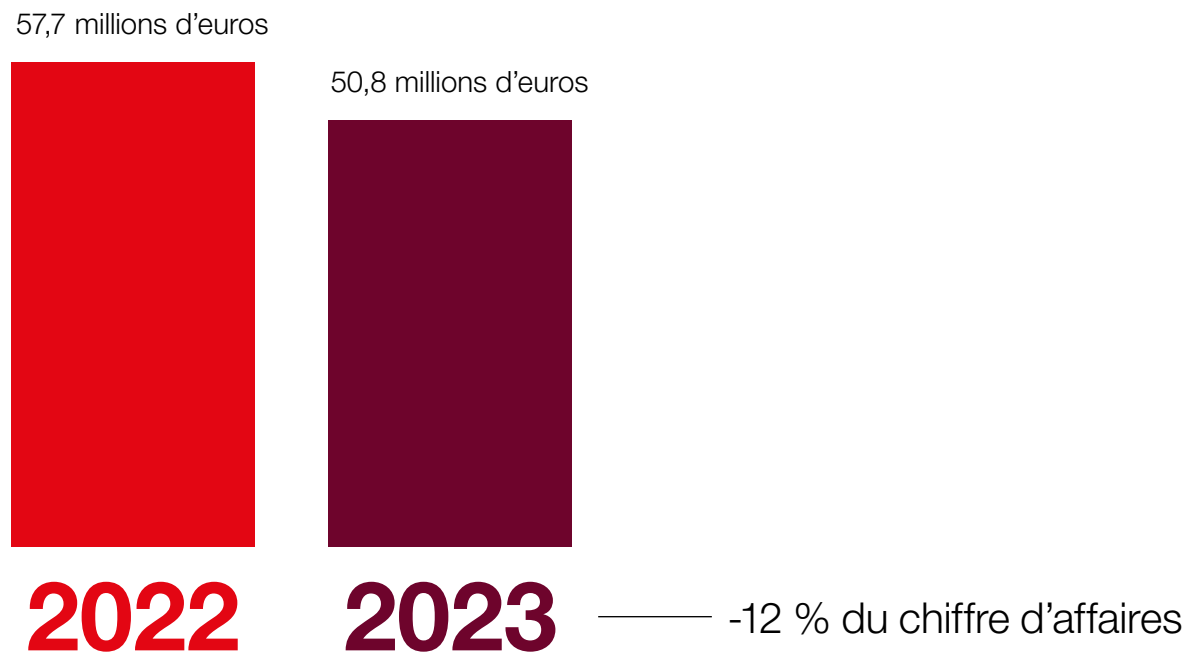


4.6 2023 en bref

4.6.1 Chiffres financiers

En tant qu'entreprise familiale, Nelissen met un point d'honneur à présenter des chiffres financiers solides, servant de base pour l'avenir et reflétant une vision à long terme.

Résultat consolidé		EBITDA	
2023	4,8 millions d'euros	2023	11,4 millions d'euros
2022	5,5 millions d'euros	2022	11,5 millions d'euros
-13 %		-1 %	



05

Durabilité

Quelle est notre approche de la **durabilité** et quels efforts avons-nous déployés ?



5.1 Notre approche de la durabilité

5.1.1 Développement d'activités durables

Nelissen s'investit énormément dans la durabilité. En conséquence, nous avons complètement changé notre orientation et notre organisation en l'espace de quelques années. En **2021** et en **2022**, nous avons entamé un **processus** visant à rendre nos activités plus durables, l'objectif étant de faire de la durabilité une **composante essentielle** de notre fonctionnement. Nous voulons ainsi avancer vers un juste équilibre entre croissance financière et développement durable.

Les CEO ont élaboré une **stratégie de durabilité** en collaboration avec **Encon**, expert externe en durabilité. Cette démarche s'est appuyée sur une enquête menée auprès des parties prenantes et sur un exercice de matérialité. Cela n'a toutefois pas empêché la mise en œuvre, dans le même temps, de projets en matière de durabilité. Tout en travaillant sur les processus d'intégration de la stratégie, plusieurs départements ont déjà lancé un certain nombre de projets en 2023 et 2024.

L'exercice stratégique est à présent terminé et fera l'objet d'une communication interne dans une phase ultérieure. Il s'ensuivra la **mise en œuvre** dans l'ensemble de l'organisation, ainsi que le lancement de projets concrets. La gestion de l'intégration a eu lieu de juin à septembre 2024.

5.1.2 Projets de durabilité 2023-2024

L'équilibre entre l'écologie, l'économie et l'aspect social est de plus en plus au cœur des décisions de l'entreprise. Nous mettons chaque département au défi de réfléchir de manière créative et innovante, en ayant une vision à long terme. Parallèlement à l'élaboration d'une stratégie durable, nous menons déjà, au niveau opérationnel, différents projets axés sur **les matières premières, le processus de production, les éco-formats et la dématérialisation ainsi que nos collaborateurs**.



Matières premières

Nous utilisons des matières premières 100 % naturelles. La matière première de base pour la production de nos briques est le loess, également connu sous le nom d'argile limbourgeoise. Il s'agit de la matière première de base pour la production de briques. Le loess est particulièrement adapté à la brique moulée à la main, que Nelissen a été le premier à commercialiser en Belgique en 1921. Sur le plateau de Kesselt – le site où notre briqueterie façonne et cuit des briques depuis 100 ans –, la couche de loess a une épaisseur de six à huit mètres.

Après son extraction dans la carrière (voir encadré sur la Leembank), le lœss est transporté vers la fabrique. Le sol se distingue par sa composition, riche en argile rouge et jaune, ce qui permet à Nelissen de fabriquer des briques rouges, jaunes, roses, grises et noires.

La plupart des matières premières ne proviennent toutefois pas de la carrière, mais de projets de construction. Par exemple, un déchet est utilisé comme base pour la production de briques. Aucune extraction n'a eu lieu sur le plateau de Kesselt en 2023.

Lors de l'extraction des matières premières, Nelissen accorde une grande attention à la distance à parcourir jusqu'à l'usine et au nombre de mouvements de grue nécessaires. Chaque mouvement de grue en moins contribue à une gestion plus durable de cette matière première précieuse.

Leembank

En 2007, le gouvernement flamand a décidé de lutter contre la dispersion des carrières. Une décision qui tombait à pic pour les briqueteries limbourgeoises, car il était urgent de sécuriser les réserves d'argile afin de pouvoir continuer à répondre à la demande de briques à long terme. Les trois briqueteries limbourgeoises ont dès lors créé une société coopérative. La Leembank a vu le jour en même temps que l'approbation du plan d'aménagement du territoire (« RUP Leem ») dans le Limbourg méridional. Il est intéressant de noter que les briqueteries sont également tenues de remettre la carrière dans son état d'origine après extraction de l'argile.



Processus de production

Une grande quantité de CO₂ est émise lors de la production de briques. En effet, le processus céramique consomme beaucoup d'énergie. Le gouvernement le sait aussi. Le processus de production est dès lors **soumis** à une **législation** visant à réduire les émissions de CO₂. Depuis 2005, il fait partie du **système d'échange de quotas d'émission** (EU ETS) qui prévoit une diminution du nombre de droits d'émission disponibles chaque année, encourageant ainsi les producteurs à réduire leurs émissions.

Nous sommes également très engagés dans ce domaine. Afin de réduire nos émissions, nous avons procédé à une **mise à jour approfondie de notre processus de production** entre 2017 et 2019. Nous avons rénové nos fours et nos salles de séchage. Cette initiative a représenté un **investissement de 50 millions d'euros** et a permis d'améliorer l'efficacité énergétique.

En outre, nous visons un processus de production avec une **récupération maximale**. Ainsi, la quantité de déchets est limitée, notamment grâce à la vente des résidus de production des plaquettes de parement. De plus, les briques sont recyclées après démolition et servent ensuite de matériaux de fondation. Nous portons également une attention particulière à une utilisation efficace de l'eau lors du processus de production. De plus, depuis plusieurs années, nous transportons les briques dans un **emballage** composé de 50 % de matériaux recyclés, dont 10 % maximum sont imprimés, ce qui permet de le recycler à nouveau.

Qu'est-ce que le lœss ?

Le lœss est une variété particulière d'argile, déposée par les vents dominants du nord-ouest dans les vallées de cours d'eau tels que le Wahal, le Rhin et la Meuse, pendant la période glaciaire, voilà près de deux millions d'années. La couche d'argile est estimée à 300 kilomètres de long et plusieurs kilomètres de large. Elle s'étend de l'Allemagne et de Maastricht jusqu'à Kortemark (Flandre occidentale), en passant par le sud du Limbourg et Tirlemont. Selon les endroits, la couche a une épaisseur de 6 à 8 mètres.

 Éco-formats et dématérialisation

Nous innovons également dans nos formats en tenant compte de l'esthétique et de la durabilité. Les **briques éco-format**, que nous fabriquons depuis plusieurs années, constituent une innovation majeure dans ce domaine. Elles sont mieux connues sous le nom de N70. Étant donné qu'elles sont plus fines et plus étroites, il faut moins de matières premières et d'énergie pour les cuire et les sécher. Ces formats s'inscrivent dans le cadre d'une charte par laquelle tout le secteur s'engage à produire des briques plus fines et à assurer la dématérialisation.

Grâce au design ingénieux de notre gamme N70, nous pouvons transporter plus de briques par chargement complet, réduisant ainsi le nombre de trajets nécessaires. Ces briques nécessitent également moins de mortier (une autre économie de matières premières) et offrent plus d'espace pour l'isolation (ce qui rend le bâtiment plus durable).

	N70/4 vs. RF 4	N70/5 vs. WV 50	N70/6,5 vs. WV 65
Format	±240x70x40 mm	±240x70x50 mm	±240x70x65 mm
Coût	Au moins -6,5% par m²	Au moins -13% par m²	Au moins -10% par m²
Transport (pièces, pas m²)	+16,6%	+13,6%	+14,5%
Économies de mortier	-30%	-30%	-30%
Poids par pièce	-11,5%	-12,5%	-14,5%



Coup de projecteur sur la N70

La N70 est un format de brique exclusif d'environ 240x70x40 mm (N70/4), 240x70x50 mm (N70/5) et 240x70x65 mm (N70/6,5) qui est 3 cm plus étroit et plus long qu'une brique traditionnelle.



Nouvelle N70/6,5 :

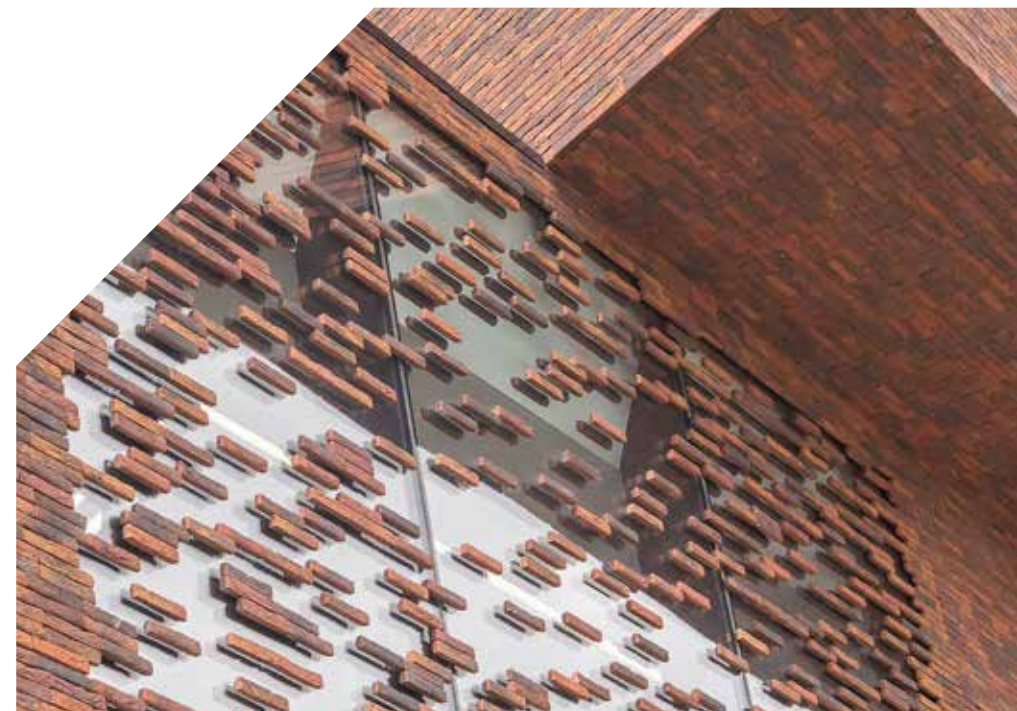
10 %

de briques en moins nécessaires par m² par rapport à la WV 65



30 %

moins profonde et donc plus d'espace pour l'isolation



2024 : lancement de la N70/6,5

Proposée dans toutes les offres

Éco-formats

Notre objectif pour 2024 est d’atteindre 10 % du chiffre d’affaires, avec l’ambition de porter ce chiffre à 50 % d’ici 2028.



Employés

La durabilité au sein des ressources humaines est déjà une réalité dans notre entreprise, plus précisément en ce qui concerne les piliers de la mobilité, de la rémunération et des carrières durables.

- **Mobilité** : lancement d'un plan de leasing vélo en 2022 (voir ci-dessous).
- **Rémunération** : plan cafétéria pour nos employés. Mise à jour régulière avec de nouvelles possibilités d'échange pour un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, entre autres. Ambition de le proposer à nos ouvriers à l'avenir (condition : accord avec nos propres syndicats et les syndicats sectoriels).
- **Carrières durables** : formations à la carte à partir de 2023 (voir ci-dessous).

5.1.3 Organes responsables

Afin de donner à la transition vers la durabilité la place qu'elle mérite au sein de nos activités, la responsabilité a été confiée à **Burt Nelissen, co-CEO**, en 2024. Il est chargé de la réalisation de la stratégie, de sa mise en œuvre et du suivi des différents projets aux côtés de **Paul Sino, Sustainability Manager**, et en collaboration avec notre **Cellule climat** composée de collaborateurs de différents départements. Nous nous faisons également conseiller par des parties externes indépendantes, telles qu'Encon et Embridge.

Un comité de direction, constitué de quatre experts, a également été mis en place. Ils disposent d'un **mandat autonome** pour prendre des mesures concernant les défis liés aux quatre transitions mentionnées ci-avant. Le comité de direction se compose des personnes suivantes et est soutenu par Joeri Gevers, CEO :

- Kim Vandebosch, Commercial Director
- Ronald Wijnants, Production Director
- Kathy De Bruyne, HR Director
- Betsy Lathouwers, Finance & IT Director

5.1.4 Charte Voka de l'entreprise durable – SDG PIONEER

L'élaboration, l'intégration et la mise en œuvre d'une stratégie soutenue et durable constituent un projet pluriannuel. Pour **gagner en rapidité**, nous avons décidé de participer à la Charte Voka de l'entreprise durable (VCDO). Nous avons pu ainsi continuer à développer des projets et prendre des initiatives en vue de rendre notre entreprise plus durable. La charte permet d'obtenir un label pour communiquer à ce sujet avec nos parties prenantes.

Après avoir terminé avec succès la première phase du parcours PCA2030 de l'UNITAR | CIFAL Flanders par l'intermédiaire de la VCDO, nous avons reçu en 2023 la **certification des Nations Unies** en tant que SDG PIONEER 2023.

- **Objectif à long terme** : Devenir SDG Champion, ce qui implique une réduction de 20 % de l'empreinte carbone par m² de céramique grâce à la dématérialisation et à des matières premières alternatives.
- **Statut (dates de début et de fin)** :
 - Démarrage du parcours Pioneer : 2020
 - Fin du parcours Pioneer : 2023
 - Démarrage du parcours Champion : 2023 (première année clôturée avec succès)
 - Fin du parcours Champion : 2025

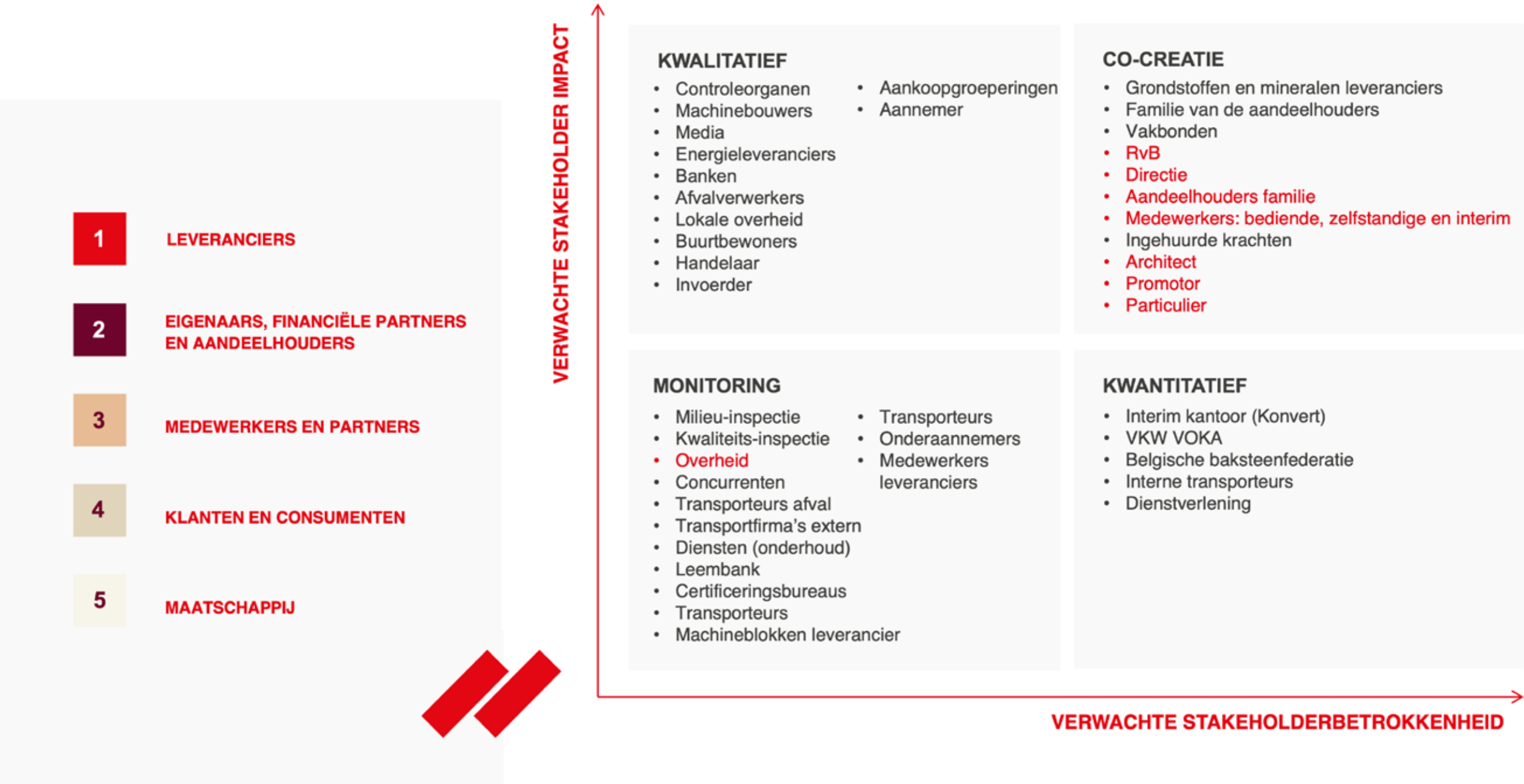


5.2 Les parties prenantes et leurs préoccupations

En 2022, notre partenaire externe Encon nous a accompagnés pour répertorier les parties prenantes lors d'un atelier. Celles-ci ont été réparties en cinq groupes (voir schéma). La partie supérieure indique l'importance de ces parties prenantes, en fonction de l'intensité de notre collaboration.



Elles ont été catégorisées lors d'un atelier ultérieur, ce qui a permis de déterminer dans quelle mesure nous les impliquerons afin de recueillir leurs points de vue. Quel engagement attendons-nous de leur part ? De quels groupes pouvons-nous obtenir des informations pertinentes ? Si l'implication et la contribution attendue des parties prenantes sont élevées, nous nous engagerons dans une cocréation avec ce groupe. Si le groupe obtient un score relativement faible pour ces deux aspects, un suivi sera mis en place.



5.3 Matrice de matérialité

Dans le cadre de ce même exercice stratégique, nous avons cartographié, grâce à une recherche documentaire, les risques et opportunités importants pour Nelissen, en fonction de notre stratégie et de la manière dont nous créons de la valeur. C'est ainsi que nous avons abouti à une longue liste de thèmes d'importance matérielle. Ce sont des thèmes qui ont une influence sur les performances financières de Nelissen et par le biais desquels notre organisation a un impact sur la société.



Lors d'un atelier avec le management, nous avons ensuite intégré cette longue liste de sujets liés à la durabilité dans cette matrice. L'un des axes montre dans quelle mesure ils influencent nos parties prenantes, l'autre axe l'importance de renforcer notre position sur le marché. Le quadrant de la matrice dans lequel chaque risque et chaque opportunité sont placés indique leur priorité. Les thèmes en haut à droite sont alors apparus comme des sujets matériels.

Cette matrice donne une vue d'ensemble claire des aspects qui sont importants pour la croissance de Nelissen. Elle montre comment nous pouvons encore améliorer notre impact sur la société et notre entreprise en y accordant toute notre attention.

Nous avons déjà identifié nos parties prenantes et matérialités en 2022. Dans le cadre de la CSRD, nous allons poursuivre notre travail durant les troisième et quatrième trimestres de 2024. Nous l'expliquerons en détail dans notre prochain rapport de durabilité.

5.4 Efforts en matière de durabilité

Parallèlement à l'élaboration de la stratégie de durabilité, nous nous sommes également attelés à l'aspect opérationnel. Cela a conduit à quelques principes que nous appliquons déjà aujourd'hui.

5.4.1 Déclaration de politique 2024

Lors d'une phase suivante, nous intégrerons la stratégie de durabilité dans les activités et déterminerons, sur cette base, quels principes sont prioritaires, lesquels manquent encore et quels indicateurs clés de performance/objectifs seront mis en place. Nous rédigerons également des politiques à ce sujet à l'avenir.

Nous avons inclus un certain nombre d'objectifs dans la déclaration de politique de 2024 et continuons dans cette voie.

Bien-être, santé & sécurité

Garantir le bien-être, la santé et la sécurité des collaborateurs sur le lieu de travail fait partie de nos principales responsabilités. Nous nous engageons également à soutenir des projets sociaux en Belgique et à l'étranger.

- Nous mettons tout en œuvre pour prévenir les dommages corporels et matériels, en travaillant et en réfléchissant de manière proactive et en fournissant tous les moyens nécessaires.
- Nous nous efforçons de créer des conditions de travail agréables, sûres et saines afin de minimiser l'absentéisme.
- Nous améliorons l'ambiance de travail et l'environnement de travail en organisant des moments de concertation fréquents avec des lignes de communication courtes.
- Nous participons activement à des projets sociaux.
- Nous promouvons la lutte contre l'esclavage dans et autour de nos activités.



Environnement et climat

La protection et le respect de l'environnement et du climat sont intégrés dans nos activités quotidiennes. À cet égard, nous attachons une grande importance à l'implication de tous nos collaborateurs. Par l'implémentation du système de management environnemental **ISO 14001**, nous nous efforçons d'améliorer en permanence nos performances environnementales.

- Nous utilisons nos matières premières et nos ressources de la manière la plus efficace possible.
- Nous minimisons les nuisances dues à la poussière et au bruit pour les riverains.
- Nous évitons les déchets dans la mesure du possible et les trions autant que possible en vue de leur recyclage.
- Nous respectons la législation et la réglementation pertinentes en matière d'environnement.
- Nous faisons des choix d'investissement et d'achat responsables.
- Nous menons une politique d'achat qui soutient les produits et services respectueux de l'environnement et du climat.
- Nous organisons des moments de concertation avec le voisinage afin de l'informer et d'obtenir un feed-back.
- Nous investissons dans de nouvelles technologies afin de réduire les émissions de CO₂.
- Nous nous concentrons en permanence sur l'innovation des processus et établissons une feuille de route sur le climat dans laquelle nous élaborons différents scénarios pour atteindre les objectifs climatiques (réduction de 42 % des émissions de CO₂ d'ici 2030 et neutralité carbone après 2050).
- L'une de nos priorités est la transition énergétique, en nous focalisant sur le passage à l'hydrogène, entre autres, et la production d'électricité/énergie verte.

Énergie

Nous nous efforçons d'améliorer en permanence l'efficacité énergétique afin de nous conformer à la législation et la réglementation (environnementales) pertinentes et d'optimiser nos activités. Nous avons créé un **système de gestion énergétique** à part entière pour mettre en œuvre la politique énergétique, dans laquelle :

- nous évaluons systématiquement la consommation d'énergie ;
- nous cartographions et archivons les flux d'énergie ;
- nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'économie d'énergie ;
- nous évaluons périodiquement les résultats de nos mesures d'économie d'énergie ;

- nous utilisons autant que possible la chaleur résiduelle de notre production dans nos autres processus ;
- nous actualisons en permanence les activités planifiées pour améliorer l'efficacité énergétique.

Nous avons désigné un **expert en énergie** pour mettre en œuvre notre politique énergétique. Chaque année, nous allouons également des ressources financières afin de promouvoir l'efficacité énergétique à long terme. L'objectif ? Utiliser les ressources et le temps disponibles aussi efficacement que possible grâce à une approche pragmatique. Dans le cadre de notre politique énergétique, nous nous efforçons en permanence de :

- mesurer, enregistrer et contrôler les différentes données de consommation d'énergie ;
- rechercher les causes des écarts d'efficacité énergétique et prendre des mesures préventives éventuelles ;
- impliquer activement les collaborateurs dans l'implémentation de la politique énergétique ;
- évaluer rigoureusement les alternatives écoénergétiques ;
- mener une politique d'achat qui soutient les produits et services écoénergétiques ;
- produire de l'électricité verte ;
- respecter la législation et la réglementation pertinentes ;
- appliquer les meilleures techniques disponibles (MTD) ;
- prendre des mesures adéquates et rentables en matière de technologie, d'organisation et de comportement.

Nous garantissons la continuité de l'ajustement de notre politique et de l'amélioration de nos processus en suivant les quatre étapes du **modèle PDCA** (plan, do, check, act) conformément aux normes **ISO 9001:2015** et **ISO 14001:2015**.

Nous fournissons les ressources nécessaires pour atteindre et maintenir les objectifs en matière d'environnement, de qualité, d'énergie, de sécurité, de bien-être et de santé. Il s'agit d'investissements dans les infrastructures, le matériel et les compétences, ainsi que la fourniture d'informations et la formation des travailleurs. Chaque année, nous formulons des objectifs concrets et des indicateurs clés de performance, que nous évaluons ensuite à intervalles réguliers.

Pour mettre en œuvre notre politique, nous comptons sur l'implication et l'engagement de nos collaborateurs. C'est pourquoi nous les informons et les motivons concernant la **politique SHEQ** (sécurité, santé, environnement, qualité). À son tour, chaque travailleur assume des responsabilités individuelles en matière de sécurité, de bien-être, d'environnement, de qualité et d'énergie. Il signale immédiatement à un responsable les points à améliorer, les situations dangereuses et les (quasi-)accidents liés à l'environnement, à la qualité et à l'énergie.

Nous procéderons à une révision annuelle de cette déclaration de politique lors d'un management review. Si nécessaire, des ajustements ou des ajouts sont effectués afin d'assurer un développement continu de la politique et du système de gestion de la qualité qui y est associé.

Durabilité

La durabilité est un élément important de la philosophie de l'entreprise. Nous recherchons activement des innovations de processus durables et nous élaborons et mettons en œuvre une stratégie réfléchie en matière de durabilité.

- Nous travaillons au développement et à la promotion de produits écologiques et visons à terme à établir des passeports de produits par type de produit.
- Nous communiquons délibérément sur les aspects de la durabilité auxquels nous nous attelons.
- Nous nous impliquons dans le bien-être physique et mental de nos collaborateurs et sommes toujours à la recherche de solutions pour protéger leur santé.
- Nous établissons un rapport de durabilité annuel conformément à la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) et rendons compte de manière transparente des différents efforts déployés dans le domaine environnemental, social et de la gouvernance.

5.4.2 Stratégie en matière de CO₂ et projets écologiques

Stratégie en matière de CO₂ et feuille de route sur le climat

En 2023, nous avons lancé un exercice stratégique visant à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de réduction des émissions de carbone, fondée sur des objectifs scientifiques. Nous avons développé cette stratégie en trois phases.

1. Analyse « as-is »

Action

En mai 2023, nous avons commencé à mesurer notre empreinte carbone pour l'année 2022. Cette analyse a permis d'obtenir un aperçu détaillé de nos émissions, en mettant principalement l'accent sur les sources de CO₂ les plus importantes dans le cadre du Scope 1 (émissions directes de l'entreprise). Différentes bases de données ont été utilisées lors de l'analyse afin d'avoir une vue d'ensemble complète de nos émissions.

Résultat

L'analyse « as-is » nous a permis d'identifier les principaux points névralgiques des émissions au sein de notre organisation, c'est-à-dire les installations de processus qui ont le plus d'impact sur l'empreinte carbone. Les points névralgiques de nos émissions dans le cadre du Scope 1 sont les fours, l'installation de séchage et les émissions directes du processus (provenant des différents types de matières premières qui libèrent du CO₂ lors du processus de cuisson). Ces informations nous permettent de prendre des mesures ciblées pour réduire de manière significative nos émissions de CO₂, en nous concentrant sur les sources d'émissions les plus importantes.



2. Feuille de route sur le climat

Action

Nous avons élaboré une feuille de route sur le climat en collaboration avec notre partenaire Encon et l'avons finalisée en décembre 2023. Au cours de plusieurs séances de brainstorming, nous avons déterminé les mesures de réduction pertinentes pour Nelissen à court et à long terme. Il s'agit notamment de la transition partielle vers le méthane vert et de la possibilité de faire fonctionner nos fours (en partie) à l'hydrogène à l'avenir. Nous écologisons également notre approvisionnement en énergie en produisant nous-mêmes et en achetant de l'énergie verte.

Résultat

Dans le Scope 1, nous prévoyons une réduction de 16 % à court terme grâce à la transition partielle vers le méthane vert. La transition partielle vers des fours fonctionnant à l'hydrogène entraînera à long terme une réduction de 31 %, qui aura un impact sur les émissions directes du Scope 1.

Dans le Scope 2, nous nous concentrerons sur la production et l'achat d'énergie verte par le biais de garanties d'origine. Nous aurons alors la preuve de l'origine de l'énergie produite de manière durable. Nous avons en grande partie quantifié nos mesures et, pour certaines autres options, nous réaliserons encore des études complémentaires. En ce qui concerne le Scope 3, nous sommes en train de cartographier notre chaîne de valeur. Nous avons l'ambition de la communiquer au début de l'année 2025.

3. Objectifs et niveau d'ambition

Action

Sur la base de notre empreinte carbone et des possibilités de réduction, nous avons fixé des objectifs pour nous conformer à l'Accord de Paris sur le climat. Nous veillons ainsi à ce que nos objectifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre provenant de nos activités (Scope 1 et 2) correspondent aux réductions nécessaires pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, ce qui est également l'objectif de l'Accord de Paris.

Par rapport à l'année de référence 2022, nous visons à court terme une réduction de 42 % d'ici 2030. À long terme, nous voulons être neutres en carbone d'ici 2050. Ces objectifs couvrent à la fois le Scope 1 et le Scope 2. À l'avenir, nous nous concentrerons également sur les émissions du Scope 3 (émissions de nos fournisseurs), que nous intégrerons aussi dans les objectifs.

Résultat

Nos objectifs de réduction des émissions ont été approuvés par la Science-Based Targets Initiative (SBTi) et sont en phase avec les objectifs de limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C. Ce faisant, nous contribuons à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique et faisons en sorte que Nelissen soit prêt à relever les défis de l'avenir. Pour continuer à satisfaire aux conditions de la SBTi, nous nous engageons à recalculer notre empreinte carbone chaque année et à suivre de près la feuille de route sur le climat.

Pour plus d'informations : www.sciencebasedtargets.org/companies-taking-action#table



Pourquoi un réchauffement de 1,5°C comme point de départ ?

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), une augmentation de la température de plus de 1,5 °C entraîne une forte hausse des coûts et des conséquences pour les entreprises et exerce une pression extrême sur notre société. Une forte réduction des émissions de CO₂ est nécessaire pour éviter d'en arriver là : les émissions mondiales doivent être réduites de moitié d'ici à 2030 et être nulles en 2050.

Consommation d'énergie plus efficace durant le processus de séchage

Action

Lors du processus de séchage des briques, une quantité considérable d'énergie est nécessaire pour chauffer l'air à la température souhaitée et le transporter vers les salles de séchage. Nous avons amélioré l'efficacité de la consommation d'énergie durant le processus de séchage en coordonnant mieux les cycles de séchage. La valorisation de la chaleur résiduelle des fours est optimisée grâce au séchage planifié. En effet, celui-ci permet de mieux planifier et coordonner les cycles de séchage et, ce faisant, de diminuer la consommation de gaz dans les installations de séchage.

Résultat

Le séchage planifié conduit à une diminution de la consommation de gaz dans les installations de séchage. La nouvelle installation de séchage équipée de technologies de pointe, qui a été mise en service en 2019, ne permet pas seulement une consommation énergétique plus efficace et une réduction de la perte de chaleur. Elle génère également moins de nuisances sonores et a dès lors un impact moindre sur l'environnement.

Résumé

- **Projet ou pilier stratégique :** utilisation plus efficace de l'énergie durant le processus de séchage
- **Objectif à court terme :** consommation d'énergie minimale en fonction des conditions de séchage
- **Objectif à long terme :** optimisation de la récupération de chaleur résiduelle de l'évacuation d'air humide
- **Statut :** continu

Redistribution de l'air de refroidissement par un séchage plus efficace

Action

L'air de refroidissement des fours est réutilisé dans les installations de séchage pour sécher les briques. En 2023, nous avons procédé aux ajustements nécessaires afin de mieux distribuer l'air de refroidissement entre l'installation de séchage 1 et l'installation de séchage 2. Auparavant, l'installation de séchage 1 recevait une trop grande quantité d'air de refroidissement, ce qui empêchait son utilisation optimale. En dirigeant davantage d'air chaud vers l'installation de séchage 2, l'efficacité des installations s'est améliorée et la consommation de gaz naturel a diminué.

Résultat

La consommation d'énergie de l'installation de séchage 1 est restée stable, tandis que la redistribution de l'air de refroidissement dans l'installation de séchage 2 a permis de réaliser d'importantes économies et de mieux utiliser les sources d'énergie disponibles. Cette optimisation a conduit à une réduction de 32 % de la consommation de gaz naturel de l'installation de séchage 2.

Résumé

- **Nom du projet et département :** optimisation de l'air de refroidissement - installation de séchage 1 et installation de séchage 2
- **Projet ou pilier stratégique :** utilisation plus efficace de l'énergie dans le processus de séchage
- **Objectif à court terme :** optimisation de la distribution de l'air de refroidissement entre les installations de séchage
- **Statut :** achevé en 2023

Électrification des chariots élévateurs techniques

Action

Nous avons investi dans des chariots élévateurs électriques afin de réduire les émissions de CO₂ et de limiter la nuisance sonore dans notre environnement. Ce projet, qui est en cours depuis plusieurs années, consiste à remplacer les chariots élévateurs diesel par des modèles électriques. En 2023, nous avons commandé un chariot élévateur électrique pour le service technique afin de remplacer un chariot élévateur diesel. Le moteur diesel de la brosseuse a également été remplacé par une version électrique.

Résultat

La nouvelle commande pour le service technique s'ajoute aux chariots élévateurs électriques déjà en service pour l'emballeuse et le Creative Ceramics Department (CCD). L'objectif est d'étendre l'électrification aux machines plus lourdes dans les années à venir.

Résumé

- **Objectif à court terme :** remplacement de tous les chariots élévateurs diesel de 3 tonnes par des chariots élévateurs électriques
- **Objectif à long terme :** remplacement des machines plus lourdes (chariots élévateurs de 8 tonnes) par des modèles électriques
- **Statut :** en cours - investissements annuels



Extension des installations photovoltaïques

Action

Depuis 2012, nous investissons dans des panneaux solaires photovoltaïques afin d'accroître l'efficacité énergétique. La première installation de 290 880 Wc a été suivie, en 2019, de deux autres installations totalisant 281 481 Wc. En 2023, Nelissen a poursuivi l'extension de l'installation photovoltaïque en ajoutant une capacité de 86 100 Wc sur la toiture couvrant le stock de sable. Ce faisant, nous utilisons toute les surfaces de toiture disponibles pour produire de l'énergie durable.

Résultat

En 2023, les panneaux solaires ont produit 525 453 kWh d'électricité verte. Nous disposons actuellement d'une capacité installée de 658 460 Wc répartie sur 2 330 panneaux solaires. La possibilité d'installer des panneaux solaires supplémentaires sera toujours évaluée lors d'extensions futures.

Résumé

- **Objectif à court terme :** utilisation maximale des surfaces de toiture pour les panneaux solaires (réalisée) - extension envisagée lors de l'installation de nouvelles toitures
- **État d'avancement :** en cours - depuis 2012

Interventions visant à améliorer le processus de production

Action

Nelissen s'est engagé dans un processus continu d'amélioration de la production en utilisant le système de gestion de la qualité ISO 9001, ainsi que le système de management environnemental ISO 14001. L'entreprise peut ainsi fixer des normes de qualité toujours plus élevées et lutter contre le gaspillage. Une plateforme locale permet aux collaborateurs de signaler des gaspillages, tels que des fuites d'air comprimé, et de notifier rapidement d'éventuelles anomalies.

Résultat

En 2023, nous avons clôturé plusieurs projets, tels que l'optimisation de la récupération de la chaleur résiduelle, la mise à jour des instructions de traitement pour améliorer les informations des clients et l'installation d'un dispositif de charbonnage automatique sur la ligne de production 2 afin d'améliorer l'ergonomie pour nos travailleurs. D'autres projets, comme l'installation d'un robot pour le changement de forme, seront achevés en 2024.

Résumé

- **Projet ou pilier stratégique :** amélioration continue du processus de production

Mise à jour des instructions de traitement

- **Objectif :** prévenir un traitement incorrect afin d'améliorer les informations des clients et diminuer les plaintes
- **Statut :** achevé en mars 2024

Dispositif de charbonnage automatique ligne de production 2

- **Objectif :** améliorer l’ergonomie pour les travailleurs et augmenter la production
- **Statut :** achevé au premier trimestre 2023

Robot changement de forme

- **Objectif :** améliorer l’ergonomie pour les travailleurs et augmenter la production
- **Statut :** achevé en mars 2024

Récupération de l’eau de pluie

Action

Nous minimisons notre consommation d’eau grâce à différentes techniques, dont le recyclage de l’eau et des méthodes de production efficaces.

- L’eau de pluie qui tombe sur notre site est recueillie et dirigée vers un oued (système-tampon de stockage et d’infiltration). Lorsque le niveau hydrique est haut, nous pompons cette eau vers un bassin-tampon afin de l’utiliser dans notre processus de production.
- L’eau de pluie est utilisée pour mouiller l’argile et pour les chasses d’eau dans notre immeuble de bureaux.
- L’eau de rinçage des moules de l’usine est également épurée et réutilisée en circuit fermé.

Résultat

Grâce à ces mesures, nous réutilisons efficacement l’eau de pluie dans notre production et dans nos bâtiments, ce qui réduit considérablement notre consommation d’eau. Cette démarche contribue à notre objectif de minimiser l’utilisation d’eau courante et d’eau souterraine. En 2023, nous avons utilisé 45 823 m³ d’eau de pluie pour la production et 113 m³ pour des applications sanitaires dans notre immeuble de bureaux. Le total estimé pour 2023 est de 60 000 m³.

Résumé

- **Nom du projet et du département :** récupération de l’eau de pluie - production et immeuble de bureaux
- **Pilier stratégique :** gestion efficace de l’eau
- **Objectif à court terme :** réduction de la consommation d’eau courante et d’eau souterraine
- **Statut :** achevé

Emballages des palettes en film rétractable composé de matériaux recyclables

Action

Depuis 2023, le film rétractable utilisé pour emballer nos palettes est composé à 50 % de matériaux recyclés et imprimé à concurrence de 10 % maximum. Il s’agit d’une amélioration significative par rapport à la situation précédente, car le film était moins recyclable. En limitant l’impression, le film peut désormais être recyclé en film transparent, ce qui facilite son retour dans la chaîne de production.

Résultat

En 2023, nous avons acheté 137 299 kg de film rétractable, dont 50 % de matériaux recyclés et 50 % de plastique vierge. Nous avons réintégré un total de 35 190 kg de plastique dans nos films. Cette amélioration a permis de réduire considérablement notre empreinte écologique et d’utiliser plus efficacement les matières premières.

Résumé

- **Nom du projet et du département :** emballages de palettes recyclables
- **Pilier stratégique :** gestion durable des emballages
- **Objectif à court terme :** utilisation de matériaux recyclés dans les emballages
- **Statut :** achevé



Récupération de palettes

Action

Nous offrons à nos clients la possibilité de retourner les palettes Nelissen usagées, ce qui contribue à un avenir durable en réduisant la quantité de déchets et en promouvant la circularité.

Résultat

En 2023, nos clients ont renvoyé 5 584 palettes, principalement en provenance des Pays-Bas. Cette initiative nous aide à réduire les déchets et à prolonger la durée de vie de nos palettes.

Résumé

- **Nom du projet et du département :** récupération de palettes - entrepôt (zone d'entreposage)
- **Pilier stratégique :** réduction des déchets et circularité
- **Objectif à court terme :** réduction des coûts et des déchets - objectif 2025 : augmentation de 3 % des palettes retournées par rapport à 2024
- **Objectif à long terme :** réutilisation de 50 % des palettes empilables
- **Statut :** en cours - commencé en 2023

Les déchets de briques comme matière première pour substrats

Action

Nous utilisons les déchets de briques comme matière première pour les sous-fondations et comme composant durable pour le substrat des jardins aménagés en toiture. En 2023, nous avons procédé à des ajustements pour optimiser ce processus. Le 17 juillet 2023, nous avons introduit auprès de l'OVAM une demande de déclaration de matières premières afin de pouvoir utiliser officiellement les gravats de briques comme agent d'amélioration des sols. Avec l'aide d'un partenaire externe, nous veillons à ce que les déchets de briques évacués soient traités de manière durable.

Résultat

En 2023, 3 732 tonnes de déchets de briques ont été évacuées et utilisées à des fins telles que l'amélioration des sols. Nous avons ainsi contribué à l'économie circulaire et réduit considérablement nos flux de déchets.

Résumé

- **Nom du projet et du département :** déchets de briques comme matière première pour substrats - production
- **Pilier stratégique :** économie circulaire et réduction des déchets
- **Objectif à court terme :** réutilisation des déchets de briques dans le substrat des jardins aménagés en toiture
- **Statut :** continu

Brûleurs (four 3)

Action

En 2023, nous avons installé de nouveaux brûleurs latéraux dans le four 3. Ces brûleurs latéraux fonctionnent actuellement au gaz naturel, mais sont également adaptés à l'hydrogène comme combustible futur. Des comparaisons montrent que, même avec du gaz naturel, les nouveaux brûleurs ont des émissions de NOx inférieures à celles des anciens brûleurs. Cette vérification a été effectuée en reliant les données des émissions à la consommation d'énergie spécifique.

Résultat

Les nouveaux brûleurs réduisent nos émissions de NOx (oxyde d'azote) et nous sommes préparés à une future transition vers l'hydrogène, ce qui soutient notre engagement en faveur de sources d'énergie renouvelables.

Résumé

- **Nom du projet et département :** brûleurs (four 3) - production
- **Pilier stratégique :** réduction des émissions et efficacité énergétique
- **Objectif à court terme :** réduction des émissions de NOx et préparation à l'hydrogène
- **Statut :** achevé en 2023

Déchets résiduels convertis en flux de déchets séparés

Action

Depuis 2023, nous démontons les moules en différents matériaux afin de les séparer et de les recycler. Auparavant, nous les jetions avec les déchets résiduels, car ils étaient difficiles à séparer. Aujourd'hui, nous les démontons mécaniquement, puis nous les traitons séparément. Les flux de plastique sont recyclés et les métaux sont déposés dans le conteneur de déchets de fer.

Résultat

En 2023, nous avons évacué 14,96 tonnes de plastique séparément en vue de leur recyclage. Ce processus réduit nos déchets résiduels et favorise la réutilisation de matières premières précieuses.

Résumé

- **Nom du projet et du département :** tri des déchets moules - production
- **Pilier stratégique :** réduction des déchets et recyclage
- **Objectif à court terme :** tri et recyclage des moules
- **Statut :** continu

Comment se déroule le recyclage des moules ?

Les moules sont constitués de polyéthylène, de polyuréthane et de métal, trois matières (premières) différentes qui ne peuvent pas être séparées facilement. En l'absence d'entreprises de traitement capables de séparer ces matières, nous avons opté pour une approche différente : un travailleur sépare mécaniquement les matières qui sont ensuite collectées et évacuées séparément. Les flux de plastique sont acheminés séparément vers une entreprise de traitement qui procède à leur recyclage.

Éco-formats et produits

Action

Nous encourageons l'utilisation de briques éco-format. Les éco-formats sont une belle forme de dématérialisation : l'utilisation de matières premières et d'énergie diminue sans compromettre la qualité.

En 2024, nous avons baissé le prix du format N70/5 afin de l'aligner sur celui du format WV 50. Le format N70/6,5 a été lancé en 2024. Le prix du format N70/6,5 est identique à celui d'un format WV 65.

Résultat

En introduisant les éco-formats, nous réduisons de 30 % les émissions de CO₂ et contribuons à un secteur de la construction plus durable.

Résumé

- **Nom du projet et du département** : éco-formats et produits - développement de produits
- **Objectif à court terme** : lancement d'un nouvel éco-format dans la série N70 et sensibilisation accrue du public aux éco-formats
- **Objectif à long terme** : une société à faible émission de carbone en 2050 en se concentrant sur les éco-formats
- **Statut** : en cours

5.4.3 Projets sociaux

Plan et offre de formation

Action

Nous investissons dans le développement continu de notre personnel afin de transformer notre briqueterie en une entreprise de production moderne, durable et rentable. Nous encourageons nos collaborateurs, qu'ils soient ouvriers ou employés, à suivre une formation continue. La motivation intrinsèque de suivre des formations, sur le lieu de travail ou en dehors de celui-ci, est élevée chez les employés. En ce qui concerne nos ouvriers, nous avons choisi d'accorder une attention particulière à l'encouragement d'une participation proactive à des formations, étant donné leur réflexe d'être plutôt réactifs.

Le plan de formation comprend une large offre pour tous les collaborateurs. Pour les ouvriers, l'accent est mis sur les compétences techniques, tout en accordant également une attention au développement personnel, social et de l'équipe. Avec ce plan, nous voulons non seulement respecter l'obligation légale de prévoir cinq jours de formation par collaborateur et par an d'ici 2030, mais nous visons également, à court terme, l'objectif de l'entreprise d'augmenter le nombre d'heures de formation pour les ouvriers.

Résultat

En 2023, nous avons atteint et dépassé notre objectif d’augmenter de 40 % le nombre d’heures de formation de nos ouvriers par rapport à 2022. Les heures de formation sont passées de 3 177 en 2022 à 5 132 en 2023, soit une augmentation de 62 %.

Heures de formation Nelissen		Heures prestées Nelissen	
2023	5 132 heures	2023	212 778 heures
2022	3 177 heures	2022	222 099 heures
62 % évolution		1,43 % évolution par rapport aux heures prestées 2022	
		2,41 % évolution par rapport aux heures prestées 2023	

Ce résultat reste très bon, même si l’on compare le nombre d’heures de formation au nombre d’heures prestées, qui était légèrement plus faible en 2023 qu’en 2022. Le pourcentage d’heures de formation par rapport au pourcentage d’heures prestées est passé de 1,43 % à 2,41 %. Malgré ce progrès, il reste encore du chemin à parcourir pour atteindre l’objectif de cinq jours de formation par collaborateur d’ici 2030. Nous constatons que, bien que la moyenne des heures de formation soit favorable, nous n’atteignons pas encore l’objectif au niveau individuel.

Résumé

- **Nom du projet :** plan de formation
- **Pilier stratégique :** développement du capital humain
- **Objectif :** respecter l’obligation légale de cinq jours de formation par collaborateur par an et, à court terme, augmenter de 40 % le nombre d’heures de formation pour les ouvriers
- **Statut :** objectif dépassé en 2023, nécessité d’un accompagnement pour atteindre les objectifs individuels

Partenariat avec 37 graden

Action

Nous avons entamé une collaboration durable avec 37 graden, une coopérative sociale qui rassemble des créateurs, des fabricants et des acheteurs. 37 graden prône une société chaleureuse où chacun est valorisé, dans le respect de la nature et de la Terre mère. Plusieurs cadeaux d’entreprise originaux et durables sont issus de notre cocréation chaleureuse.

Résultat

Depuis le début de notre collaboration en 2020, nous avons reçu des commentaires positifs de la part de nos partenaires. Ils apprécient les cadeaux d’entreprise durables pour leur originalité et le respect de la nature et des personnes, ce qui contribue à un partenariat chaleureux et durable.

Résumé

- **Nom du projet :** collaboration avec 37 graden
- **Pilier stratégique :** durabilité et engagement sociétal
- **Objectif à court terme :** sélection et distribution à nos partenaires de cadeaux d’entreprise durables et faits main
- **Objectif à long terme :** poursuite et élargissement de la collaboration
- **Statut :** en cours - commencé en 2020

Plan leasing de vélo

Action

Depuis le lancement de notre plan leasing de vélo en 2022, nous offrons à nos travailleurs la possibilité de prendre un vélo en leasing à des conditions intéressantes. Les collaborateurs peuvent bénéficier de conditions avantageuses pour le leasing du vélo pendant 36 mois et reprendre le vélo à sa valeur résiduelle à la fin de la période de leasing.

Ce plan encourage l’utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail, ce qui contribue au bien-être des travailleurs et à la réduction de leur empreinte écologique. Outre le programme de leasing, nous offrons une indemnité vélo de 0,35 euro par kilomètre, y compris aux collaborateurs disposant d’une voiture de société. De cette façon, le travailleur est plus enclin à choisir le vélo que la voiture de société pour les déplacements domicile-travail.

Résultat

À la fin de l’année 2023, notre flotte en leasing comptait 34 vélos. En moyenne, chaque participant utilise le vélo 85 jours par an pour les trajets domicile-travail, ce qui représente une distance totale de 40 248 kilomètres en un an, soit un peu plus que la circonférence de la terre. Cette distance correspond à une moyenne de 1 183 kilomètres par participant. À une exception près, tous les cyclistes ont atteint l’objectif d’effectuer au moins 20 % de leurs déplacements à vélo.

Résumé

- **Nom du projet :** plan leasing de vélo
- **Pilier stratégique :** mobilité et empreinte écologique
- **Objectif :** motiver le plus grand nombre possible de collaborateurs à utiliser le vélo pour leurs déplacements domicile-travail et atteindre au moins 20 % de déplacements à vélo chaque année
- **Statut :** en cours - lancé en 2022, 34 participants et 40 248 kilomètres parcourus à vélo en 2023





L'avenir

Quelle sera notre approche de la durabilité dans les **années à venir** et comment allons-nous l'intégrer dans notre stratégie d'entreprise et nos activités opérationnelles ?



Si le Belge a encore une
brique dans le ventre en
2050, ce devrait être une
**brique neutre en
carbone.**

6.1 Intégration et mise en œuvre d'une stratégie durable

L'exercice stratégique est à présent terminé et fera l'objet d'une communication interne dans une phase ultérieure. Il s'ensuivra la mise en œuvre dans l'ensemble de l'organisation, ainsi que le lancement de projets concrets. La gestion de l'intégration a eu lieu de juin à septembre 2024.

Pour assurer la réussite de cette initiative, il est essentiel de lui donner **suffisamment de poids** au sein de l'organisation. Nous confions cette responsabilité à l'un des trois CEO, ainsi qu'au Sustainability Manager et à la Cellule climat, composée de collaborateurs de différents départements.

Cette démarche prouve que nous sommes pleinement impliqués. En quelques années, nous avons opté pour une orientation et une organisation différentes. **L'équilibre entre l'écologie, l'économie et l'aspect social** est désormais au cœur des décisions de l'entreprise et nous mettons chaque département au défi de réfléchir de manière créative et innovante, en ayant une vision à long terme. Nous conserverons ainsi une vitesse suffisante dans notre secteur.

6.2 Engagement en faveur de la dématérialisation

Les fabricants belges de briques s'engagent à rendre le secteur de la brique climatiquement neutre. Nous devons atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. L'ambition de faire du format étroit la norme dans le secteur s'inscrit également dans cette démarche. Nous nous engageons dans cette voie et avons signé à cet effet la charte Éco-formats de la Fédération Belge de la Brique.

Il y a bien sûr aussi tout le marché du logement dans notre pays. Selon un rapport de la Fédération Belge de la Brique, 85 % des logements ne sont pas conformes aux normes énergétiques. Pour atteindre les objectifs climatiques d'ici 2050, le nombre de rénovations devra tripler, voire quadrupler. Le fabricant qui veut continuer à jouer un rôle important devra s'organiser de la meilleure façon possible pour contribuer à cette évolution. Si le Belge a encore une brique dans le ventre en 2050, ce devrait être une brique neutre en carbone.

En 2024, nous nous sommes principalement concentrés sur le nouveau format N70/6,5.

6.3 Sensibilisation

Pour relever le défi mentionné ci-dessus, nous voulons nous investir dans la sensibilisation à l'égard des produits. Une **tâche importante** attend nos départements **Sales et Marketing** dans les années à venir. Ils devront montrer à nos clients, de manière accessible, les solutions qu'ils peuvent choisir et l'impact de leur choix. Nous espérons ainsi qu'ils choisiront des produits à plus faible émission.

6.4 CO₂

Au cours des dernières années, Nelissen a déjà déployé **de nombreux efforts** en vue de réduire les émissions de CO₂. Ces efforts vont se poursuivre, l'objectif étant de faire baisser les émissions de 42 % d'ici 2030 (par rapport à 2022). D'ici 2050, nous devons, comme toutes les entreprises européennes, être neutres en carbone.

L'adaptation du **mélange de matières premières** pour réduire les émissions de CO₂ pendant le processus de cuisson représente notre prochain grand défi. Dans le même temps, nous nous attelons à **l'électrification** des machines et à l'utilisation de l'électricité pour chauffer les fours. Dans les fours de séchage, nous installons déjà des brûleurs qui peuvent fonctionner à **l'hydrogène**.

6.5 Hydrogène

Ce n'est que dans quelques années que nous pourrons faire le grand pas en matière d'efficacité énergétique. En effet, nous avons besoin de sources d'énergie alternatives (pour remplacer le gaz naturel). Actuellement, **l'hydrogène vert** est le mieux adapté à cet effet. Cette solution n'est pas encore réalisable pour le moment en raison du coût, du manque de raccords et d'approvisionnement, et de la quantité d'hydrogène disponible.

L'hydrogène vert est produit en petites quantités et, de plus, son transport n'est pas aisé. Nous nous préparons d'ores et déjà à **la transition** et sommes en contact à cet effet avec **Fluxys**. Le gestionnaire de l'infrastructure de gaz et d'électricité est en train de construire un réseau. Celui-ci passera à proximité de notre site, ce qui nous permettra de nous raccorder facilement. Cela devrait être le cas en 2028.

6.6 Car policy et bornes de recharge publiques

Une première étape vers la transition écologique de notre flotte a été franchie en 2022, avec l'introduction de **voitures de société hybrides** pour les membres de la direction.

Une **infrastructure de recharge** dotée de 18 bornes a été installée sur le site. Elle est accessible non seulement à la direction, mais aussi aux employés qui disposent d'une voiture hybride dans le cadre du plan cafétéria (ou qui possèdent leur propre voiture hybride ou électrique) ainsi qu'aux riverains. Pour plus de facilité, les travailleurs disposant d'une voiture de société ont une carte de recharge et bénéficient d'un tarif avantageux. C'est ainsi que nous encourageons la recharge électrique.

Une nouvelle phase a débuté le 1er juillet 2023. Depuis lors, les nouvelles voitures des membres de la direction sont d'office **100 % électriques**.

Afin de rendre la recharge électrique encore plus attrayante pour tous les employés et ouvriers, nous prévoyons d'installer à l'avenir **huit bornes de recharge supplémentaires** sur le parking du site de production.





Partagez votre avis

Nous sommes curieux de savoir
ce que vous pensez de ce rapport.
Scannez ce code QR pour partager votre avis.

Avez-vous des questions sur ce rapport ?
N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse
suivante : sustainability@nelissen.be



LANAKEN

hoofdkantoor | siège social & showroom

Kiezelweg 458-460

B-3620 Lanaken (Kesselt)

+32 12 44 02 44

sales@nelissen.be

Openingsuren | heures d'ouverture

Enkel op afspraak | uniquement sur rendez-vous

week | semaine : 8.30 - 18.00

zaterdag | samedi : 10.00 - 12.30

MARCHE-EN-FAMENNE

bureau commercial Wallonie & showroom

Avenue du Monument 5

B-6900 Marche-en-Famenne

+32 84 31 30 00

sales.wallonie@nelissen.be

Openingsuren | heures d'ouverture

Enkel op afspraak | uniquement sur rendez-vous

maandag - donderdag | lundi - jeudi :

8.00 - 12.30 & 13.00 - 17.00

vrijdag | vendredi : 8.00 - 16.30

GAND

showroom

Industriepark 18

B-9031 Gand (Drongen)

sales@nelissen.be

Openingsuren | heures d'ouverture

enkel op afspraak via hoofdkantoor

uniquement sur rendez-vous

via le siège social

Volg ons | Suivez-nous sur



www.nelissen.be



NELISSEN®